



La sélection nationale de football a pris ses quartiers, hier en fin de matinée, dans la ville de Villeneuve-d'Ascq de Lille (France), en prévision de sa confrontation face à la Colombie, la première de l'histoire entre les deux pays, prévue demain (20h) au stade Pierre Mauroy.

Algérie – Colombie, J-1 Aujourd'hui

Les Verts à pied d'œuvre à Lille

En stage depuis une semaine au CTN de Sidi Moussa, avec à la clé une première joute amicale disputée jeudi dernier à Blida face au RD Congo (1-1), les Verts n'ont pas eu de répit. Reprenant le travail dès vendredi au CTN avec une séance de dé-crassage pour les joueurs qui ont affronté la RDC, alors que les autres élé-

ments ont effectué une séance d'entraînement, tout le monde s'est entraîné le lendemain, samedi soir, à la veille du départ pour Lille. Installés donc depuis hier à Villeneuve-d'Ascq, les capés de Djamel Bel-madi effectuent deux séances d'entraînement sur place. La première, hier en soirée, à huis clos et le seconde ce soir, avec au menu un point de presse qu'animera le sélectionneur national, à la veille de la confrontation face à la Colombie, suivi d'une zone mixte avec les joueurs. Au contraire, le coach de la Colombie, le Portugais Carlos Queiroz, a lui décidé de ne pas faire subir d'entraînement à ses capés en prévision de la confrontation de demain soir face à l'Algérie. L'ex-sélectionneur de l'Iran a en effet préféré ménager ses capés, après la joute amicale disputée samedi face au Chili (0-0), à Alicante (Espagne). Les Colombiens, qui ne rallieront la ville de Lille qu'aujourd'hui,

L'AUTEUR ECOPE DE 3 ANNEES DE PRISON FERME.

IL ABUSE D'UNE FILLE ET LUI FAIT DU CHANTAGE

La cour criminelle de Bouira a condamné en fin de semaine, l'accusé R. N. K à une peine de 3 années d'emprisonnement ferme assortie d'une amende judiciaire de 70 millions de centimes, comme dommages et intérêts à verser à la victime. Tandis que le procureur général a requis à son encontre 10 ans de prison ferme et 1 millions de dinars. Le prévenu a été poursuivi pour le crime d'atteinte à la pudeur sur une fille mineure et détention de photos compromettantes à des fins de chantage. Les faits se sont passés un jour de l'année 2012, lorsque l'accusé R. N. K avait invité dans sa demeure S N qui était âgée de 15ans en ce temps-là. Plus tard, les rencontres se multiplièrent toujours au même endroit. Un jour la victime décida de mettre fin à cette relation qu'elle jugera avait pris des proportions inquiétantes. Son compagnon l'accusé ne l'entendit pas de cette oreille et la menaça de la faire chanter si jamais elle penserait à la quitter.

Boubekeur Sellami président de l'association nationale des conseiller fiscaux : le taux de recouvrement des impôts ne dépasse pas les 9%

«Le taux de recouvrement des impôts avancé par les autorités est gonflé » affirme, ce lundi, Boubekeur Sellami, le président de l'Association nationale des conseiller fiscaux Algériens.

S'exprimant lors dans l'émission L'Invité de la rédaction, M. Sellami estime que ce taux ne dépasse pas les 9%. En plus, relève-t-il, des nombreuses catégories échappant à l'impôt et dont les redevances représentent le double du budget de l'Etat, l'informel constitue, selon lui, une échappatoire au paiements de celui-ci. Procédant



d'une façon dialectique, l'expert ex-

plique que l'informel qui constitue une force, aujourd'hui, résiste à toute démarche d'intégration parce que, souligne-t-il, il est encouragé par « l'inégalité fiscale ». Pour l'intervenant, « L'inégalité devant l'impôt est la cause essentielle de l'immigration vers l'informel, lequel constitue 50% du tissu économique ».

Le projet de loi sur les hydrocarbures: un cadre juridique en faveur de l'investissement

Le projet de loi sur les hydrocarbures, adopté dimanche par le Conseil des ministres, constitue un cadre juridique en faveur du développement de l'investissement dans l'ensemble du secteur énergétique, y compris minier, en le rendant plus attractif aux yeux des partenaires étrangers.

Une révision du régime juridique des hydrocarbures, notamment en matière contractuelle et fiscale

S' imposait eu égard à la baisse de la production (gazière et pétrolière) que l'Algérie a enregistrée ces dernières années, ainsi que l'aug-

mentation croissante de la consommation nationale. Il faut surtout retenir du communiqué du Conseil des ministres, que le maintien du régime juridique actuel mettra l'Algérie en situation de "déficit structurel entre l'offre et la demande nationales à compter de 2025".

Pour éviter cela

les nouvelles dispositions contenues dans la future loi sur les hydrocarbures permettront de renforcer le rôle économique, financier et technique de la compagnie, Sonatrach, étant la seule partie nationale signataire des contrats pétroliers avec les investisseurs et d'affir-

mer son monopole sur l'activité de transport par canalisation. Dans un souci de préserver l'intérêt et la souveraineté nationaux, la règle dite 51/49%, régissant l'investissement étranger en Algérie, a été maintenue pour "l'ensemble des contrats, les richesses nationales étant propriété de la collectivité...

Communiqués Lutte antiterroriste.. Arrestation de six éléments de soutien aux groupes terroristes à Batna, Biskra et Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté, le 13 octobre 2019, six (06) éléments de soutien aux groupes terroristes, et ce, suite à des opérations distinctes à Batna/5eRM, Biskra/4eRM et Tamanrasset/6eRM.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont appréhendé, à Relizane/2eRM, un (01) narcotraffiquant en possession de (12) kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi (5306) comprimés psychotropes, (2730) unités de différentes boissons, (7500) paquets de cigarettes et (2500) cartouches à Aïn Témouchent/2eRM, Tébessa et Oum El Bouaghi/5eRM.

Au niveau de la 6ème Région Mi-

litaire, des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations menées distinctement, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, (68) individus et saisi (114) groupes électrogènes, (98) marteaux piqueurs, un (01) détecteur de métaux, sept (07) sacs de mélange de pierres et d'or brut, (600) grammes de dynamite et divers outils de détonation, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi, à In Guezzam, (09) tonnes de denrées alimentaires et (1,9) tonne de produits détergents destinés à la contrebande, ainsi que (16) véhicules tout-terrain.

Par ailleurs, une unité des Garde-côtes a porté secours à (24) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale en naufrage à Oran/2eRM, alors qu'une autre unité a déjoué une tentative d'émigration clandestine de (09) personnes à Annaba/5eRM. De même (16) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tiaret et Tlemcen/2eRM.



Lutte antiterroriste.. Découverte d'une cache de munitions à Tamanrasset



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert, le 12 octobre 2019, lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset/6eRM, une cache de munitions contenant (1542) balles de calibre 14,5 mm.

Dans le même contexte, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Khenchela/5eRM, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Boumerdes/1èreRM, une (01) bombe de confection artisanale.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale et de la Sûreté Nationale ont arrêté, à Tipaza/1èreRM et El-Bayadh/2eRM, huit (08) narcotraffiquants et saisi (36) kilogrammes et (430) grammes de kif traité

et quatre (04) véhicules, alors qu'ils ont également arrêté cinq (05) narcotraffiquants en leur possession (11529) comprimés psychotropes à Oran/2eRM, Béchar/3eRM et Oum El Bouaghi/5eRM. A Tamanrasset/6eRM, un détachement de l'ANP a appréhendé en coordination avec des éléments des Douanes deux (02) individus et saisi seize (16) groupes électrogènes, six (06) marteaux piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Médéa/1èreRM, un (01) individu et saisi (2222) unités de différentes boissons.

Par ailleurs, des Garde-côtes ont déjoué, à El-Kala/5eRM, une tentative d'émigration clandestine de quatorze (14) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que vingt-neuf (29) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Tiaret/2eRM.

Lutte antiterroriste.. Arrestation de trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Tissemsilt et Khenchela



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, le 10 octobre 2019, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes à Tissemsilt/2e RM et Khenchela/5e RM.

Dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic à travers tout le territoire national, un détachement de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, dans la localité de Boussir à Oued-Namous près de la commune de Béni-Ounif dans la wilaya de Béchar/3eRM, un (01) narcotraffiquant et saisi une énorme quantité de kif traité s'élevant à neuf (09) quintaux et vingt-quatre (24) kilogrammes, tandis que d'autres détachements de l'Armée Nationale Populaire en coordination avec

nale et des Garde-frontières ont arrêté à Tlemcen/2e RM, Annaba et Béjaïa/5e RM, quatre (04) narcotraffiquants et ont saisi (140) kilogrammes de la même substance.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont mis en échec des tentatives de contrebande de (3779) litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa/5e RM et El-Oued/4e RM, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi (1000) cartouches à Mila/5e RM. De même, des Garde-côtes ont appréhendé trois (03) plongeurs sans autorisation, à El-Tarf/5e RM, et ont saisi une embarcation de construction artisanale et des équipements de plongée et de pêche sous-marine.

Lutte antiterroriste.. Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Khenchela

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 11 octobre 2019, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Khenchela/5e RM.

Dans la dynamique des opérations visant à endiguer le fléau du narcotrafic à travers tout le territoire national, un détachement de l'Armée Nationale Populaire en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Tougourt/4ème RM un (01)

narcotraffiquant en possession de (124.6) kilogrammes de kif traité, alors qu'un autre détachement de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Batna/5ème RM, quatre (04) narcotraffiquants et saisi (20.3) kilogrammes de la même substance.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté à Tamanrasset/6ème RM, six (06) personnes et saisi un (01) groupe électro-

gène, un (01) marteau piqueur, ainsi que (1100) litres de carburants destinés à la contrebande, alors que (4248) unités de feux d'artifice ont été saisies à Ouargla/4e RM.

Par ailleurs, des Garde-frontières ont arrêté à Tébessa/5e RM deux (02) immigrants clandestins en possession de (480) comprimés psychotropes, tandis que (17) autres immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Naâma, Tlemcen/2e RM et Laghouat/4e RM.



Le wali d'Alger insiste sur la réception des projets sportifs en janvier 2020

Plusieurs projets sportifs à travers la wilaya d'Alger ont souffert de "lenteurs" dans leur réalisation, ce qui a induit le "non respect" des délais de livraison à l'image du stade olympique de Baraki et des cinq (05) nouvelles piscines, inspectés jeudi par le wali d'Alger.

Lors d'une visite d'inspection au niveau des chantiers de réalisation de structures sportives et juvéniles dans plusieurs agglomérations, le wali d'Alger, Abdelkhalak Sayoda, a fait savoir qu'il avait remarqué que les travaux de plusieurs projets n'avançaient pas selon le rythme prévu, instruisant, à ce propos, les maîtres d'œuvres et les bureaux d'études à "rattraper le retard accusé dans ces projets". Lors de sa réunion avec les responsables des nouveaux projets, M. Sayoda a indiqué que "la wilaya d'Alger doit réceptionner ces projets à la fin janvier 2020" pour que ces structures soient "prêtes" à abriter, prochainement, d'importants "rendez-vous sportifs".

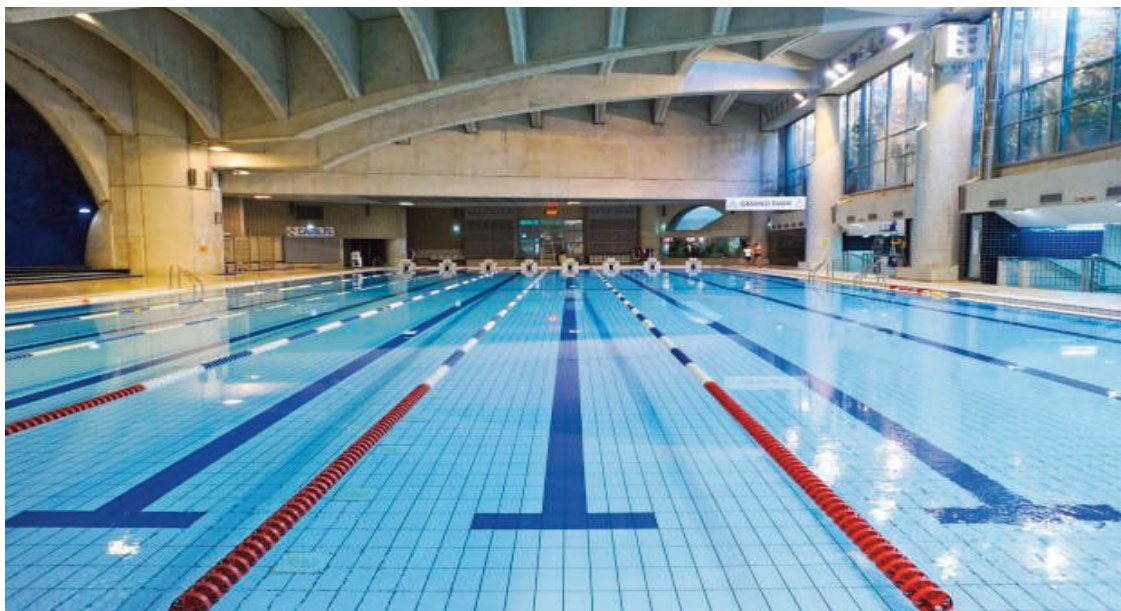
Le wali a évoqué, par ailleurs, un programme pour la réalisation de 26 piscines à Alger, précisant que ses services visaient "la réalisation d'une piscine semi olym-

pique au niveau de chaque commune" outre d'autres structures dont des stades communaux et de proximité.

Pour rappel, parmi les 26 piscines prévu il y'a 20 piscines réalisées dont le financement sera puisé du budget de la wilaya, tandis que 06 autres piscines sont enregistrées au titre des budgets communaux, dont 13 piscines en cours de réalisation dans les communes de Ouled Chebel, Douera, Souidania, Ain Taya, Gué de Constantine, Reghaia, Sidi Moussa, les Eucalyptus, Tessala El Merdja, Beni Messous, Ouled Fayet, Heraoua et Bir Mourad Rais.

Le secteur sera également renforcé par d'autres structures sportives, à savoir la réalisation de deux (02) salles omnisports au niveaux de deux communes, Oued Koriche et Mohammadia, outre la réalisation d'une salle de sport dans la commune de Heraoua et une maison de jeunes dans la commune d'Ain Taya.

Dans ce cadre, le wali d'Alger a inspecté les chantiers des Eucalyptus et de Sidi Moussa et d'autres à Ain Taya et Rouïba et il a émis des observations concernant "le respect" des délais de livraison, avec "l'engagement" de



l'administration de mettre la disposition toutes les enveloppes financières nécessaires, ajoutant que les clubs sportifs dans la capitale, souffrent d'un "manque flagrant" des structures sportives.

Concernant le stade olympique de Baraki, qui a constitué une partie importante de cette sortie d'inspection, M. Sayoda a critiqué "l'état d'anarchie" qui marque les travaux, "le manque de la main d'œuvre" et "les

heures de travail administratives" (de 8h à 18h), qui ne répondent pas, selon le wali, aux aspirations de réalisation de ce projet, appelant la société française qui supervise le projet "à trouver des solutions à ses problèmes internes", et "à renforcer la main d'œuvre pour multiplier les heures de travail à 3 brigades par jour".

Le wali a affirmé que le stade de Baraki dont la capacité d'accueil est estimée à 40.000 spectateurs,

est un "projet stratégique", dont le taux d'avancement des travaux, est de 70 %, selon le même responsable qui a affirmé que le chantier "connaîtra un changement dans la cadence du travail à partir de la semaine prochaine", et qu'il tiendra une réunion avec la société française "pour négocier" le délai de livraison, en janvier 2020 au lieu du premier semestre de 2020, selon les superviseurs du projet.

Oran: plus de 90 exposants à la 16e édition du salon Batiwest



Quelque 90 exposants dont 70 Algériens prennent part à la 16e édition du Salon International du logement, de l'immobilier et de la construction et des travaux publics (Batiwest 2019) ouverte lundi après-midi en présence des autorités et des élus locaux.

Organisée par "SB Events com company", cette manifestation organisée sous le thème "Construire l'Algérie de demain forte et moderne" regroupe des entreprises spécialisées dans l'immobilier et de la construction de plusieurs pays dont l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, l'Italie, les Emirats arabes unis (EAU) pour la première fois ainsi que l'Indonésie comme invité d'honneur de cette édition.

A ce titre, le commissaire du salon, Zoubir Ouali a indiqué à

l'APS que cette édition est impressionnante par la participation nationale puisque environ 70 entreprises nationales y participent, déclarant "nous misons actuellement sur les potentialités algériennes en la matière et nous encourageons les jeunes algériens à construire notre pays. Nous avons les moyens et nous en sommes capables".

"C'est une opportunité de plus pour raffermir davantage les liens d'amitié avec les exposants étrangers et aussi sceller des actions de partenariat dans le domaine du logement, de bâtiment, de construction et travaux publics", a-t-il souligné.

Le salon se veut un lieu de rencontre et un espace d'échanges et de concertation entre les professionnels du secteur de l'Immobilier et de l'habitat, a-t-il ajouté.

Déchets ménagers à Oran : Le schéma de gestion bientôt révisé



Le schéma communal de gestion des déchets ménagers dans la wilaya d'Oran, sera relancé et révisé. C'est ce qui a été annoncé au terme d'une visite de travail effectuée, hier, par le directeur de l'Agence Nationale des Déchets (AND) Karim Ouamane, au cours de laquelle, il a été reçu par le wali d'Oran.

A ce propos, l'on croit savoir qu'il a été décidé qu'à partir de demain, le lancement d'une opération d'actualisation des données sur le terrain qui sera menée, dans une première phase, dans les trois communes composant le grand groupement urbain d'Oran à savoir Es Sénia, Oran et Bir El Djir. Il est à savoir qu'en vertu de la loi 01-19 du 12 décembre 2001 «la commune est tenue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion des déchets générés sur son territoire institutionnel». Le décret exécutif n°07-205 du 30 juin 2007, fixe, quant à lui, les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés, constitue le canevas idoine pour établir et approuver ces schémas. Au titre de ce même décret «la commune peut faire appel à l'AND pour élaborer, valider ou mettre en œuvre le schéma approuvé». Concernant Oran, il y a lieu de noter que la wilaya a accueilli, depuis quelques années, un nombre d'opérations et projets pilotes dans le secteur. Dans ce registre, des recommandations et propositions ont sanctionné une rencontre-débat, organisée, il y a quelques mois, par la daïra d'Es-Sénia en collaboration avec le bureau ré-

gional du R20 Med autour de thème «L'hygiène, l'environnement et l'économie verte». Parmi elles, le lancement d'autres opérations du tri sélectif dans des quartiers pilotes du territoire de la daïra d'Es-Sénia, au niveau des hôtels, de l'aéroport et de la zone industrielle, l'organisation de sessions de formation ciblées sur la gestion et la valorisation des déchets, l'efficacité énergétique et à l'utilisation de la plateforme SIG (système informatique géographique). Dans la même lignée, une autre proposition a été faite concernant l'établissement d'un programme de formation à l'attention des communes (Es-Sénia, El-Kerma et Sidi Chahmi) pour répondre aux différents appels de projets proposant des financements, en outre, l'organisation en partenariat avec l'APRUE (Agence nationale de promotion et rationalisation de l'énergie) des sessions de formation d'homme-énergie au niveau des communes relevant de la daïra d'Es-Sénia et ce, pour une gestion efficace de l'énergie au sein de leur commune.

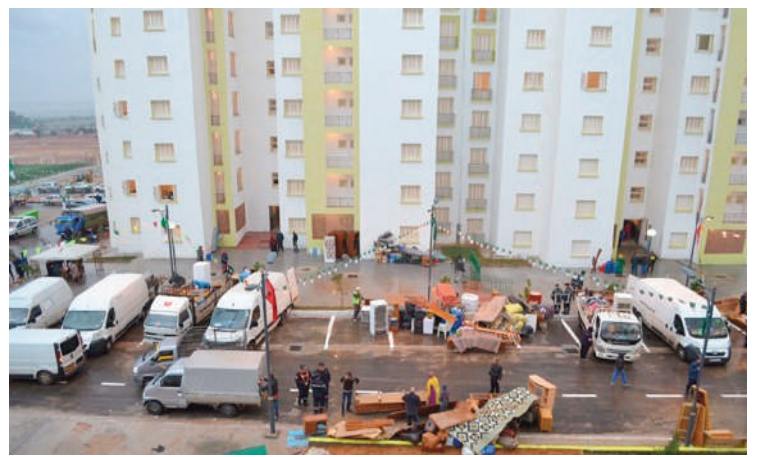
Les initiateurs de cette action ont également, plaidé au profit de l'encadrement des investisseurs potentiels dans la valorisation des déchets. Par ailleurs, les participants à cette rencontre ont adopté une résolution portant création d'un comité de pilotage dédié à l'économie verte au niveau de la daïra d'Es-Sénia. Ce nouvel instrument aura pour mission principale de promouvoir les actions et projets dans le domaine de l'économie verte, et ce, dans les trois communes de la daïra (Es-Sénia, El-Kerma et Sidi Chahmi).

La gestion catastrophique du foncier urbain A BOUMERDES : Une cinquantaine de familles en danger

Ces familles sont menacées par un important glissement de terrain. Le problème met à nu la gestion catastrophique du foncier urbain et la défaillance des services devant veiller au respect des normes de construction. L'alerte fut donnée en 2017 par les habitants du bloc 4. «On a fait plusieurs écrits aux autorités. Même l'ex-wali, Madani Fouatih, a été sollicité pour intervenir et arrêter les travaux de creusement menés anarchiquement en contre-bas de nos habitations. Personne n'a réagi. Maintenant que le risque s'est aggravé, les responsables se rejettent la balle et fustigent les constructeurs», s'exclame un résident de la cité 11 Décembre à Boumerdes. Déjà très fragilisés par le séisme de 2003, plusieurs immeubles de la cité risquent de s'écrouler au

moindre mouvement du sol. Une situation qui aura déjà poussé quelques familles à déménager tandis que d'autres dorment les yeux ouverts tant le glissement du terrain se rapproche inexorablement de leurs maisons. Le problème n'a rien d'anodin. Il met à nu la gestion catastrophique du foncier urbain dans cette ville, mais aussi la défaillance des services devant veiller au respect des normes de construction. En effet, le danger qui guette les habitants n'a pas été provoqué par des inondations ou un séisme de grande ampleur. Il est la démonstration parfaite de la bêtise humaine. De sa cupidité sans limite. L'affaissement a été provoqué par les acquéreurs de lots de terrain situés en contre-bas des im-

meubles en question. Des lots (27) qui ont été vendus par l'agence foncière en 2016 à de hauts responsables et riches hommes d'affaires. Mais il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour savoir que l'endroit en question n'est pas fait pour abriter des villas de plusieurs étages. «Le site est non seulement exigu, mais est un remblai», dira un habitant, rappelant qu'une dizaine d'immeubles surplombant l'endroit se sont effondrés lors du séisme de 2003. Le temps a fini par lui donner raison. En effet, bien qu'interdits et astreints à des études et un suivi rigoureux, les travaux de terrassement entrepris jusque-là font craindre le pire en raison de la nature glissante du terrain et la proximité des habitations. Malgré la topographie difficile



du site, la plupart des acquéreurs n'ont pas tenu compte des clauses du permis de construire. Certains ont érigé des villas de cinq étages avec des sous-sols et des greniers alors qu'il a été autorisé des immeubles de 3 étages avec garages. Pis, il y a des acquéreurs qui ont

terrassé même au-delà de leur terrain alors qu'ils devaient en bâtir 50% ou moins. Il a fallu attendre que quelqu'un envoie son engin creuser à 4 m d'un immeuble habité par six familles pour que les autorités bougent.

ANES.R

Musique symphonique-festival: Belles prestations des ensembles de Tchéquie, d'Egypte et de France



Des ensembles de Tchéquie, d'Egypte (invité d'honneur) et de France ont animé dimanche soir à Alger, la scène du 11e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) avec des programmes qui ont mis à l'honneur de grandes œuvres des répertoires de la musique classique universelle. Une soirée aux atmosphères relevées a marqué le festival, ouvert samedi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, conduite par trois ensembles qui se sont succédés deux heures durant, avec des programmes globalement dédiés aux œuvres des célèbres compositeurs Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), et Antonin Leopold Dvorak (1841-1904). Dirigé par Jakub Skampa au piano, "Apertus Ansamble", un trio tchèque, présent pour la première fois à Alger et composé également par la cantatrice soprano, Teresa Stépankova et le violoncelliste Vilem Vlcek, a rendu une dizaine de pièces, dont quatre de leur compatriote et grand compositeur, A. Dvorak, exécutées avec virtuosité et grande maîtrise technique. Dans une prestation livrée en duos, Jakub Skampa a accompagné à tour de rôle, Teresa Stépankova et Vilem Vlcek, qui ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, au grand plaisir d'un public déjà conquis. Outre les reprises de Dvorak, les musiciens ont interprété, entre autres pièces, "Adagio and Allegro" de Robert Schumann (1810-1856), "Capriccio No 7" de Carlo Alfredo Piatti (1822-1901) et deux extraits des opéras, "Le baiser" et "Les deux veuves" de Bedrich Smetana (1824-1884). Le 11e festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 17 octobre à l'Opéra d'Alger, avec au programme de la soirée du lundi, les ensembles de Corée du Sud, d'Italie, de Turquie et d'Autriche.

Bedoui évoque les principaux axes de l'action du Gouvernement et ses décisions

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a évoqué dans son intervention lors de la réunion du Conseil des ministres tenue sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, les principaux axes de l'action du gouvernement et ses décisions, ainsi que les mesures prises depuis la tenue du dernier Conseil des ministres. "L'action du Gouvernement se poursuit à un rythme plus soutenu pour garantir le fonctionnement ordinaire de tous les services et structures de l'Etat, offrir en permanence au citoyen un service public de qualité, et faire réussir tous les rendez-vous à caractère social, marqués par une intense activité et un fort intérêt des citoyens, telle la rentrée sociale", a affirmé M. Bedoui. "L'action du Gouvernement a été marquée, durant cette période précise, par une intensification du travail de terrain et des visites d'inspection des

membres du Gouvernement pour s'enquérir des préoccupations quotidiennes des citoyens et prendre les mesures urgentes pour leur prise en charge, a-t-il ajouté rappelant que les membres de l'exécutif ont eu à constater la mise en œuvre de toutes les décisions prises par le Gouvernement lors de ses précédentes réunions", a-t-il ajouté. "Cette méthode pragmatique a permis le rétablissement de la confiance des citoyens en les institutions de l'Etat et ses organes, notamment l'action du Gouvernement, pour ce qu'ils ont perçu comme travail sincère et impacts palpables dans différents domaines, en particulier la solidarité nationale et la préservation des entreprises économiques nationales et des emplois ainsi que la levée des contraintes auxquelles se heurtent les jeunes investisseurs, en sus du lancement des projets structurants au niveau du Sud et des Hauts-Plateaux, notamment



en matière de routes, de santé publique et autres", a-t-il précisé.

"L'intervention du Gouvernement est toujours intervenue à temps pour éliminer tous les obstacles auxquels se heurtent nos grandes entreprises nationales, à l'instar de Sonatrach et du Complexe sidérurgique d'El Hadjar, outre le parachèvement des projets nationaux stratégiques ayant un impact majeur sur l'économie nationale et l'attachement aux engagements de notre pays avec

ses partenaires", a ajouté M. Bedoui.

Il a indiqué en outre que l'action du Gouvernement avait été marquée par "la proximité et la prise en charge des préoccupations quotidiennes de nos citoyens en matière socioéconomique, notamment la catégorie des jeunes et des franges fragiles aux besoins spécifiques", affirmant que "les décisions ont été immédiatement prises à leur faveur en vue de répondre à leurs aspirations".

Des étudiants en architecture de Stuttgart achèvent une visite d'étude à Ghardaïa

Une trentaine d'étudiants en architecture de l'Université de Stuttgart (Allemagne), accompagnés de leurs enseignants, ont achevé lundi à Ghardaïa, dernière étape d'un voyage d'étude sur l'architecture algérienne. Organisé avec le soutien de l'agence touristique "Visa Travel", ce voyage d'étude et de tourisme pédagogique a été ponctué par des visites de différents styles architecturaux en Algérie, particulièrement le style islamiques et les Casbahs, dont celle de Constantine, l'architecture romaine et le style Amazigh dans différentes régions du pays, a indiqué à l'APS le directeur de l'agence "Visa Travel", Kamel Chaib. Selon les responsables du groupe allemand, ce tourisme pédagogique a permis aux

étudiants de s'imprégner des styles architecturaux typiquement traditionnels algériens reflétant une histoire séculaire et des civilisations diversifiées en matière de construction. L'habitat traditionnel du M'zab constitue un modèle d'architecture durable et écologique sur le plan mondial, et prend en compte les conditions de vie et les habitudes culturelles de la population, a soutenu un architecte et enseignant allemand. Les ksour du M'zab avec leurs styles architecturaux atypiques constituent "une véritable école d'architecture" a estimé un jeune étudiant allemand, ajoutant que ces cités fortifiées, inspirées de l'architecture nubienne traditionnelle, sont des chef-œuvres et un témoignage d'une histoire ancestrale riche et ingénieuse.



Secteur de la santé à Alger : des insuffisances malgré les moyens mobilisés

Le Wali d'Alger, Abdelkhalik Sayouda a critiqué, jeudi à Alger, la situation dans laquelle se trouve le secteur de la santé dans la capitale, sujet d'insuffisances, malgré les moyens considérables mobilisés par l'Etat pour la prise en charge des citoyens. S'exprimant lors d'une réunion avec le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui et les responsables de différents établissements hospitaliers d'Alger, M. Sayouda a précisé que le secteur de la santé au niveau de la wilaya pâtissait de plusieurs insuffisances ayant un impacte sur la qualité des services sanitaires prodigués au citoyen, citant notamment "le mauvais accueil, l'insuffisance en termes d'orientation des patients au niveau de certaines cliniques et le non diagnostic rapide de leur état, en les orientant, dit-il, vers les établissements de santé, ce qui exerce

une forte pression sur ces derniers". M. Sayouda a indiqué en outre que l'absence de prise en charge rapide du patient était dû "au non-respect par certains agents des permanences et de la présence quotidienne, tels que l'absence des employés de la radiologie et les techniciens de maintenance de différents équipements médicaux". Le wali s'est dit aussi consterné par les comportements de certains employés des établissements hospitaliers publics qu'il a qualifiés de "dépourvus de conscience", lesquels "orientent les malades vers les cliniques privées en contrepartie de commissions", appelant "au contrôle et à la lutte contre ces comportements". Il a critiqué en également la situation de l'hygiène et de la stérilisation au niveau de certains établissements de santé dans la capitale qui, en dépit du budget consacré par l'Etat, souffre en

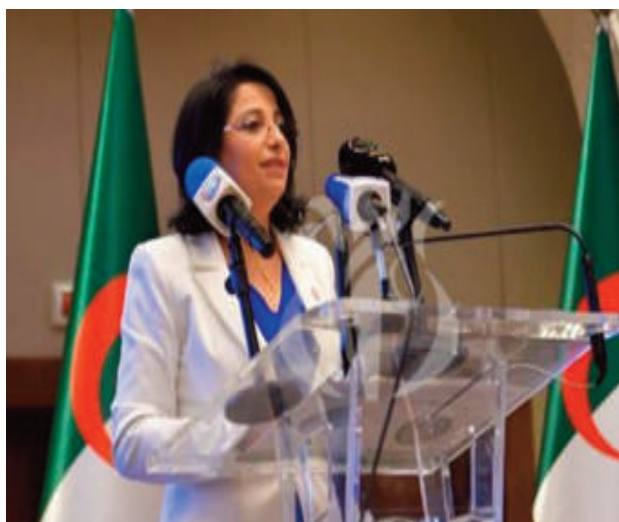
core de laxisme et de l'accumulation des déchets. M. Sayouda a également relevé un phénomène affectant les différents établissements hospitaliers à Alger à savoir le "stationnement anarchique des véhicules dans l'enceinte même des hôpitaux", ce qui entrave, a-t-il dit, la circulation des ambulances. Le wali a affirmé, par ailleurs, que cette rencontre avec les responsables du secteur de la Santé était une occasion pour évaluer les performances des établissements de santé et faire l'état des lieux du secteur dans la capitale. Relevant, dans ce cadre, que la carte sanitaire de la wilaya recelait de moyens considérables en matière de prise en charge sanitaire des citoyens, le wali a rappelé l'existence de 5 CHU, 12 établissements hospitaliers spécialisés, 8 établissements publics hospitaliers (EPH), 10 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 82 polycliniques,



158 salles de soin, 17 centres de santé mentale, 16 centres de transfusion sanguine, 93 unités de dépistage et de suivi et 969 pharmacies. S'agissant des projets en cours de réalisation dans la wilaya, le wali a fait état du centre de cardio-chirurgie infantile implanté à Mehalma, un établissement hospitalier pour personnes âgées à Zéralda, un centre mère-enfant à Baba Hassan, une clinique d'obstétrique d'une capacité de 60 lits à Heraoua et des projets pour la réalisation de 16 polycli-

niques. Il a également annoncé le lancement imminent de la réalisation de 3 hôpitaux d'une capacité de 120 lits dans les communes de Reghaia, Ain El Benian et Baraki, rappelant les opérations de réhabilitation de certaines structures sanitaires avec des enveloppes affectées par la wilaya à l'instar des polycliniques sises à Rais Hamidou et Baraki avec un budget de 10 milliards cts, outre l'acquisition de 4 ambulances avec une enveloppe de 4 milliards Cts.

Economie circulaire: une feuille de route présentée prochainement au gouvernement



Une feuille de route visant le développement de l'économie circulaire en Algérie sera présentée prochainement au gouvernement, a indiqué lundi à Alger la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati. Intervenant lors des premières assises nationales sur l'économie circulaire, la ministre a précisé que cette feuille de route, inspirée de la Stratégie nationale de gestion intégrée des déchets (SNGID 2035), a été élaborée par des experts nationaux et étrangers, en s'appuyant sur l'expertise d'un bureau d'études international et en s'inspirant des expériences de neuf pays leaders dans ce domaine. Ce plan de travail comporte sept axes principaux et 86 opérations, a-t-elle expliqué. Ces experts se sont référés aux résultats des trois assises régionales, organisées depuis la fin 2018 respectivement à Blida, Boumerdes et Ghardaïa, et auxquelles ont pris part plus de 1.500 spécialistes, représentant des départements ministériels, des producteurs locaux, des agents économiques publics et privés, des experts et chercheurs et des associations. Les travaux de ces assises ont abouti à l'élaboration de près de 300 recommandations, qui ont été présentées lundi aux participants aux assises nationales. Des commissions intersectorielles, composées d'experts et de compétences avérées, seront mises en place au niveau des ministères pour la mise en œuvre de cette démarche, une fois adoptée par l'exécutif, a-t-elle avancé. Détaillant les sept enjeux et axes prioritaires de la feuille de route, le secrétaire général du ministère l'Environnement, Kamel Eddine Belatrache, a indiqué qu'il s'agit de donner une place à l'économie circulaire aux niveaux local et national à travers la sensibilisation des décideurs et des porteurs de projets sur son importance, de développer sa culture et d'encourager l'innovation en la matière.

Université: vers la satisfaction des exigences de l'environnement socio-économique



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a affirmé, lundi à Oran, que l'université algérienne s'oriente de plus en plus vers la satisfaction des exigences de l'environnement économique et social du pays. Présidant l'ouverture solennelle de la nouvelle année universitaire 2019-2020, en présence du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, Dada Moussa Belkheir, et celui de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, le ministre a souligné que la rentrée universitaire reflète l'orientation du secteur à s'adapter aux exigences de l'environnement économique et social du pays. Cette nouvelle année se distingue par "le renforcement de la dimension professionnelle en nette croissance des offres de formation dans plusieurs spécialités d'enseignement supérieur", a-t-il dit. Tayeb Bouzid a rappelé que le rôle

assumé par l'université s'inscrit dans le cadre des grands objectifs de la réforme de l'enseignement supérieur visant à développer les missions de ses institutions et à renforcer leurs capacités. Dans cette optique, il a déclaré que la rentrée universitaire revêt une importance particulière car, elle se renforce par un réseau d'écoles supérieures et par l'ouverture des nouvelles classes préparatoires dans diverses spécialités dont celles des énergies renouvelables, des forêts et de l'informatique. Le ministre a estimé que le développement du secteur universitaire nécessite la satisfaction permanente de la demande sociale en matière de qualité et d'efficacité. Dans ce sens, Tayeb Bouzid a souligné que "le secteur veille à achever le processus de préparation d'un projet de loi sur les missions dévolues au Conseil national de la recherche scientifique et technologies", tout en mettant en exergue "la nécessité de réviser la

loi d'orientation de l'enseignement supérieur, ses textes d'application ainsi que la carte de formation en diversifiant les méthodes d'enseignement et introduisant de nouveaux modes de formation". La nouvelle rentrée universitaire a été marquée par l'inscription de 260.554 nouveaux étudiants ayant rejoint les établissements d'enseignement supérieur au niveau national, pour atteindre un effectif de différents paliers de plus de 1,7 million d'étudiants, encadrés par 60.853 enseignants. Pour cette année, il est prévu le recrutement de 64.000 enseignants pour atteindre une moyenne nationale d'encadrement pédagogique d'un enseignant pour 25 étudiants. A cette occasion, l'assistance a suivi un cours inaugural ayant pour sujet "la santé numérique innovante comme solution miracle", présenté par le professeur Abdelmadjid Sanaouer.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

COSOB : Les enjeux de la Fintech en débat

Un colloque sur «Les enjeux de la Fintech» sera organisé, le 16 octobre à Alger (hôtel El-Aurassi), par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB).

Un colloque sur «Les enjeux de la Fintech» sera organisé, le 16 octobre à Alger (hôtel El-Aurassi), par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB). L'évènement, qui sera animé par des experts nationaux et internationaux, avec la participation des dirigeants des entreprises publiques et privées, des sociétés cotées, des banques et établissements financiers publics et privés, ainsi que des représentants de la place financière d'Alger, s'inscrit dans le cadre des activités du Conseil scientifique de la COSOB.

La Fintech, comme technologie financière bien encadrée, favorise l'inclusion et permet de lutter contre la cybercriminalité. C'est une nouvelle industrie de la finance qui favorise le recours à la technologie pour améliorer les activités et les performances financières, à travers l'innovation, la flexibilité, la simplicité et l'efficacité dans les services financiers. Toute une structure qui propose des services financiers via les nouveaux moyens de communication et d'information, dans un contexte de grandes mutations économiques où l'ensemble des segments de la finance sont en train d'évoluer. En Algérie, où la Fintech est encore loin d'avoir

opéré son ancrage, le secteur bancaire, majoritairement public, est censé connaître une réforme structurelle par une meilleure adaptation du cadre juridique aux besoins de modernisation des services financiers et aux nouvelles exigences de l'économie. Une refonte qui ne pourra se soustraire à l'apport des NTIC comme moyen de dématérialisation des services financiers. Dès lors, la Fintech constituera un stimulateur de la croissance économique, à la faveur de la diversification et de l'amélioration des services financiers dans leur globalité. Cette dynamique, marquée par la montée de la finance numérique, se caractérise par des effets de concurrence et d'efficacité mais aussi de généralisation de l'accès aux services financiers, bancaires notamment. Cependant, la Fintech doit impérativement s'accompagner «d'un défi majeur», à savoir, «encadrer et gérer les risques liés à cette transformation rapide et fondamentale», notait, en 2016, une lettre de la Banque mondiale. En fait, «les instances de régulation doivent s'adapter à un environnement en évolution constante et à une nouvelle catégorie d'acteurs, tout en veillant à instaurer les mêmes règles du jeu pour tous, à protéger les consommateurs et la vie privée, ainsi qu'à lutter contre le

blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», relevait le document. Aussi, «pour les consommateurs, une plus grande accessibilité des nouveaux produits financiers induit des risques, tels que le surendettement, surtout lorsqu'ils ont une connaissance insuffisante du secteur financier». A ce propos, la Banque mondiale souligne «l'importance de l'éducation financière pour les ménages à bas revenus, à mesure que l'accès aux produits financiers s'élargit». Au niveau macroéconomique, «il est impératif de préserver la stabilité financière», une condition première pour préserver la confiance du public dans l'argent et dans les banques». Mais s'il est admis que la Fintech est favorable à l'inclusion financière, les nouveaux risques induits de cette transformation «appellent à repenser la régulation et la surveillance du secteur financier. C'est tout particulièrement vrai en ce qui concerne les risques liés à la cyber-sécurité, pour lesquels banques et instances de contrôle doivent adopter de nouvelles mesures de contrôle», précise la Banque mondiale. Il est également impératif «de combiner les fonctions de surveillance et la technologie afin d'améliorer la détection des flux monétaires illicites, de la fraude et du vol», recommande la BM, qui

met en avant «le besoin imminent de bien encadrer la Fintech, ainsi que d'innover dans l'utilisation des informations en matière de régulation». En fait, seule une technologie financière bien encadrée et bien régulée est susceptible de stimuler l'inclusion et permettre de lutter efficacement contre la cybercriminalité.



CNMA : Croissance du chiffre d'affaires

Au 30 juin 2019, la CNMA affiche une croissance dynamique et sélective de son chiffre d'affaires, particulièrement agricole, et qui a contribué significativement aux résultats de la Caisse.

La conjoncture économique actuelle et les contraintes du marché des assurances dommages, marqué principalement par un manque d'engouement à l'adhésion, n'a fait que conforter les ambitions de la CNMA à progresser dans sa lancée en affichant une solide performance dans les différents axes stratégiques tracés dans son plan d'action 2018/2020. Dans le détail, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble du réseau de la Mutualité agricole au 30 juin 2019 a enregistré une évolution de 6% comparativement à l'exercice précédent pour un montant de 7.688.546 KDA, soit un taux de réalisation de 102%, un écart positif de 2% par rapport aux prévisions de la même période. Hormis la branche transport, toutes les branches ont connu une hausse considérable et plus particulièrement la branche agricole avec une progression de 10% comparativement à l'exercice précédent.

Ce qui maintient sa place en tant que leader incontesté en Assurances agricoles avec une part de marché de 72%.

La CNMA a enregistré un taux d'évolution des sinistres déclarés de 46%. Les sinistres réglés ont atteint un taux d'évolution de 34% par rapport à l'exercice précédent à la même période, dû principalement à l'assainissement accru des dossiers sinistres antérieurs qui a permis une nette évolution de la cadence de règlement. Les sinistres à payer ont connu une hausse considérable de l'ordre de 14% grâce à l'automatisation des procédures et au perfectionnement des cadres dans le traitement des dossiers. Durant le premier semestre 2019, les placements et participations de la CNMA sont de l'ordre de plus de 15 milliards de dinars contre 14 milliards de dinars au 30 juin 2018, soit une évolution de 7%.

La marge de solvabilité enregistrée au premier semestre est de l'ordre de 6,8 milliards de dinars contre 6,1 milliards de dinars au 30 juin 2018.

La stratégie ambitieuse mise en place par la CNMA dans son plan d'action 2018/2020 a confirmé la dynamique de croissance des activités de cette mutuelle ainsi que la progression de sa rentabilité opérationnelle dans un environnement concurrentiel accru, et ce, grâce à la modernisation de ses techniques d'assurances, la mise en exploitation de nouveaux systèmes de gestion et la mise en place de la stratégie digitale de l'institution ainsi que la mise en place de projets d'investissement dans les régions à haut potentiel agricole.

A l'heure actuelle, la CNMA demeure la seule institution qui ouvre des agences de proximité, notamment dans les régions les plus reculées, et contribue à la création d'emploi, principalement dans les wilayas du Sud.

Elle compte actuellement un réseau de 67 caisses régionales qui chapeautent 499 bureaux locaux de proximité implantés dans les 48 wilayas.

Salon International de la façade, de la fenêtre et de la porte : ouverture sur l'économie d'énergie

«La 2e édition du Salon international de la façade, la fenêtre et la porte se tiendra sous le thème «La menuiserie industrielle au service de l'économie d'énergie», du 23 au 26 octobre, au Centre international des conférences (CIC Alger)», ont annoncé, hier, ses organisateurs, lors d'une conférence de presse.

Cet événement spécialisé se veut comme un espace idoine aux différents acteurs de l'industrie du bois, de l'alu et du PVC et surtout des façadiers. La participation de nombreux acteurs dans ce secteur leur permettra, sans nul doute, de mettre en avant la valeur de leur solution et leur expertise dans ce domaine porteur pour l'économie, et surtout rencontrer de nouveaux clients, note la fiche technique de l'organisateur. Intervenant, à cette occasion, Abdennour Noui-Mehidi, gérant de FFP Events, a indiqué que «plus d'une quarantaine d'exposants locaux et internationaux prendront part à ce rendez-vous», soit, a-t-il ajouté, «une augmentation de 20% par rapport à la précédente édition qui avait réuni environ 30 entreprises».

En réponse à une question de savoir quels sont les besoins du marché national en termes de fenêtres et de portes en PVC, il a fait savoir que, selon les résultats d'une étude réalisée en 2018 par des experts algériens, la demande du marché local est estimée à environ 2,3 millions d'articles. Il dira à cet effet que «les capacités de la production des entreprises nationales permettront de répondre aux besoins du marché». Notre interlocuteur n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction quant au développement qu'a connu, ces dernières années, le marché du PVC et de l'aluminium, indiquant que grâce aux efforts déployés par les professionnels, ce dernier a enregistré une croissance annuelle «de l'ordre de 11%». Concernant le nombre de visiteurs prévu pour cette 2e édition, M. Noui-Mehidi a estimé qu'il est fort probable d'atteindre les 5.000 visiteurs, avant de rappeler



ensuite que «l'année passée le nombre a été de l'ordre de 3.000 visiteurs professionnels et particuliers». Selon lui, ce chiffre constitue un signal fort de l'importance qu'accordent les Algériens à ce domaine. S'agissant des exposants, il a indiqué qu'ils sont, entre autres, des fournisseurs de systèmes de profilés, façade, mur rideau, puits de lumière, des fournisseurs de volets roulants et moustiquaires, des fournisseurs de machines pour la menuiserie et le vitrage, des fabricants de portes ainsi que leurs fournisseurs en tous types de matériaux (aluminium, PVC, bois, acier), et des fournisseurs locaux de verre de vitrage pour façade, porte et fenêtre. De son côté, Abderrezak Oukali, directeur général de CHIALI NAWAFID, a mis à profit cette occasion

pour mettre l'accent sur le phénomène de la contrefaçon, indiquant que «ce dernier constitue, de plus en plus, une menace réelle pour l'industrie locale». «Si les pouvoirs publics ne prennent pas au sérieux ce phénomène, nos entreprises vont disparaître progressivement», alerte-t-il. Il a insisté sur la nécessité de lancer des campagnes de sensibilisations pour, entre autres, informer les citoyens sur le danger de ces produits contrefaits. En réponse à une question relative à l'exportation, il a rappelé que l'année passée, son entreprise a lancé sa première opération d'exportation vers la Mauritanie, estimant à cet effet que «notre participation aux différents Salons et Foires constituera une opportunité idoine pour dénicher de bonnes affaires et de bons marchés».

Intégration de l'aquaculture en agriculture à Oran: la ferme "Moulay Abdelaziz" réalise un franc succès

L'expérience d'intégration de l'aquaculture en agriculture au niveau de la ferme "Moulay Abdelaziz" dans la commune "Sidi Benyebka" (est d'Oran) a réalisé une production abondante de poisson-chat, tilapia et crevettes, soit quatre quintaux par trimestre, a-t-on appris du propriétaire de la ferme.

Cette exploitation agricole, lancée depuis deux ans dans l'ensemencement des bassins d'irrigation de trois variétés de poissons que sont le tilapia, la crevette et le poisson chat, est pilote dans l'intégration de l'aquaculture en agriculture au niveau de la wilaya d'Oran à la faveur de la formation assurée par l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) et du soutien de la direction de la pêche et des ressources halieutiques, a souligné le promoteur, Moulay Abdelaziz.

Ce jeune agriculteur a indiqué qu'en dépit de l'exploitation de

cette technique dans seulement deux bassins d'irrigation, d'excellents résultats ont été obtenus en termes de qualité et de quantité ayant atteint deux quintaux (qx) par bassin de tilapia et de poisson chat et autant de crevettes.

"Nous pouvons à travers cette expérience augmenter la quantité de production à 20 qx de tilapia et de poisson chat en trois mois et atteindre 5 qx de crevettes dont l'élevage nécessite un espace spacieux", a-t-il déclaré. Ce promoteur qui a, à son actif deux ans d'aquaculture, œuvre à élargir son projet avant la fin de l'année en cours par l'exploitation de cinq bassins d'irrigation disponibles comme réserve au sein de sa ferme.

Au sujet de commercialisation, il a fait savoir que des clients viennent d'Ouargla acheter ces produits, signalant que, toutefois, l'engouement reste timide de la part des Oranais en dépit de tentatives de vente au mois du ra-



madhan où le marché de poissons est très prisé.

Le propriétaire de la ferme a fait remarquer que les populations du nord du pays et du littoral préfèrent les produits de mer, notant que les poissons produits dans les bassins d'irrigation re-

posent sur une eau des puits presque saline et qu'un effort est attendu des secteurs de l'agriculture et de la pêche pour sensibiliser les citoyens à consommer ce genre de poissons aux caractéristiques nutritives très riches.

Par ailleurs, l'eau utilisée en aquaculture est exploitée de par sa contenance en sels et produits organiques en culture de la pastèque dont le poids de l'unité peut atteindre 9,5 kg contre 5 kg auparavant, a-t-on ajouté.

Projet de la radiale Oued Ouchayah-Blida: mise en service en 2020 de l'axe Baraki-Blida

Le Directeur des Travaux publics (DTP) de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani a annoncé la mise en service, au 1er trimestre 2020, du deuxième tronçon du projet de la radiale Oued Ouchayah, au niveau de l'axe Baraki-Blida (2e pénétrante).

L'axe Baraki-Blida sera ouvert durant le premier trimestre de 2020 et permettra notamment aux poids lourds d'accéder rapidement à l'autoroute Est-ouest, a-t-il souligné.

Le coût global de ce "méga projet", dont la réalisation a été confiée à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), est estimé à quelques 10 milliards de Da, selon le même responsable.

Le ministre des Travaux publics, Mustapha Kouraba avait inauguré, septembre dernier, en compagnie du wali d'Alger, la mise en service d'une partie de la pénétrante de la radiale Oued Ouchayah dans le sens Blida-Alger (Baraki) sur une longueur de 4,5 km, a rappelé M. Rahmani, affirmant qu'il s'agit "d'un projet structurant qui contribuera au désengorgement de la capitale pour les automobilistes désirant se rendre au sud du pays, mais aussi pour le transport de marchandises qui connaît un certain encombrement à l'entrée de la capitale".

Quant au projet de la route reliant la Rocade sud (à hauteur d'Oued Mazafra) à la RN 1, au niveau de Tessala El Merdja, en direction de Zéralda sur une distance de 19 km, le DTP d'Alger a cité un taux d'avancement de 70%.

Devant être mis en service en 2020, ce projet compte six (6) échangeurs et six (6) grands ouvrages, a-t-il indiqué, qualifiant cette infrastructure de "véritable" pénétrante nord-sud à l'ouest de la capitale.

Les travaux de la pénétrante des Annassers au niveau de la voie express Ben Aknoun-Zéralda au niveau de la RN 1 (Sud de Birkhadem) ont atteint un taux de réalisation de 70 %, a-t-il encore fait savoir, soulignant que cet axe de 4 km sera une échappatoire pour la route reliant Kouba à Birkhadem, une zone marquée par un trafic très dense, et contribuera au désengorgement de la région de Sidi M'barek à Birkhadem vers la voie express Ben Aknoun-Dar El Beida.

L'extension de la pénétrante du stade 5 juillet, qui contournera les villes d'El Achour, Draria et Baba Hassan, ne sera programmée qu'une fois le budget disponible, a-t-il indiqué.

Dans un autre contexte, M. Rahmani a rappelé que les travaux d'aménagement de la façade maritime d'Alger auxquels une enveloppe de 10.000 milliards de Da a été consacrée connaissent "une bonne cadence", atteignant un taux de 95 % au niveau des Sablettes, a-t-il conclu.

Aicha.R

Ouargla: lancement de la nouvelle ligne ferroviaire Touggourt-Alger

La nouvelle desserte ferroviaire Touggourt-Alger a été mise en exploitation dimanche avec le départ à 17h30 du voyage inaugural à partir de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla) en présence des autorités locales. La nouvelle ligne, devant relier Touggourt à Alger selon un programme de trois voyages hebdomadaires, les dimanche, mardi et jeudi, prévoit des arrêts notamment à Djamâa, El-Meghaïer, Biskra, Ain-Touta, M'sila, Bordj Bou-Arredj, Bouira, Boumerdes avant d'atteindre la gare Agha (Alger), a précisé le directeur de la gare

ferroviaire de Touggourt, Lotfi Hadj Saïd.

Le même responsable a également souligné l'importance particulière de cette nouvelle desserte en termes de connexion des villes du Sud-est du pays à Alger et de développement socio-économique des régions traversées.

Ce train, roulant à une vitesse atteignant les 120 km/h, et qui permettra également aux passagers de voyager dans de bonnes conditions, est doté de voitures répondant aux normes de sécurité, de qualité et de confort, a-t-il ajouté.

M. Hadj Saïd a fait part aussi



d'un éventuel accroissement du programme de voyages, en cas de forte affluence des passagers sur cette ligne.

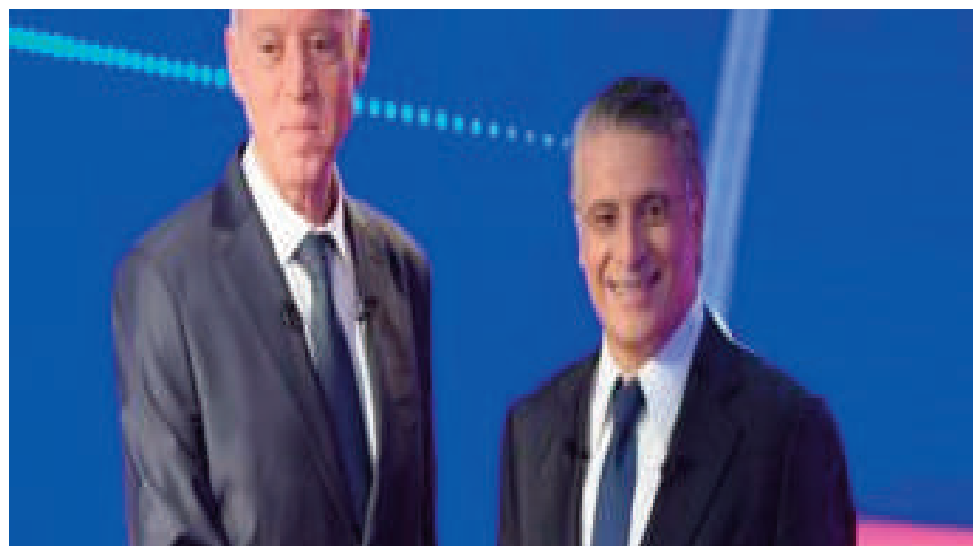
Offrant une capacité de 280

sièges, en première et seconde classes, ce train est également équipé d'un wagon-restaurant et de voitures couchettes.

Laghouat: séminaire international sur la politique ottomane dans l'espace maritime et saharien au Maghreb en octobre

La politique Ottomane dans l'espace maritime et saharien de la région du Maghreb, à l'ère contemporaine, constitue le thème d'un séminaire international prévu du 15 au 17 octobre courant à l'Université de Laghouat, a appris l'APS des organisateurs. Initiée par la direction générale des Archives nationales, en coordination avec la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique, et l'Université et le Centre de recherches et d'études islamiques de Laghouat, le séminaire regroupera plus de 120 participants, entre enseignants universitaires et chercheurs dans le domaine, nationaux et étrangers (Turquie et Espagne), a-t-on indiqué à la cellule de communication de l'Université de Laghouat.

Les participants braqueront les lumières sur la politique Ottomane au Maghreb arabe durant la période de 1518 à 1918, à travers des



interventions scientifiques sur un certain nombre de thèmes.

Parmi ces thèmes, "l'expansion Ottomane dans le Sahara algérien", "les liens entre les confréries soufies et l'autorité Ottomane en Algérie", "la place de la flotte navale algérienne dans le cadre de la coopération algéro-ottomane", "les formes d'organisation ottomane dans le monde rural et saharien" et "la position

politique de l'Etat ottoman vis-à-vis de l'impérialisme européen en Afrique du Nord au 19ème siècle". Sont également projetés lors de cette rencontre des ateliers sur des thèmes traitant, entre autres, des "Liens commerciaux entre l'Algérie et les pays d'Afrique subsaharienne sous l'ère ottomane", "les aspects de l'influence linguistique algéro-turque durant l'ère ottomane" et "les

communautés des régions intérieures de l'Algérie, leur rôle économique et leur lien avec le Beylik".

Plusieurs conventions seront signées à l'issue de cette rencontre, à l'instar de conventions scientifiques entre les Universités de Laghouat et d'Alicante (Espagne) et entre l'université de Sétif et une autre de Turquie, selon les organisateurs.

Alger

“Benaknoun Shopping Center”, un centre commercial moderniste



C'est fait ! La capitale se voit renforcer par un nouveau centre commercial qui a ouvert ses portes, hier. Il s'agit de “Benaknoun Shopping Center”, implanté, comme son nom l'indique, à Ben Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, à cité “Les asphodèles” plus précisément.

Fruit de l'investissement de la société à responsabilité limitée “SOTEDCO”, ce nouvel espace propose une zone shopping de près de 40 boutiques et regroupe de nombreuses enseignes à « forte » notoriété, présentes avec leurs « derniers » concepts de magasins et proposant des produits pour femme, homme et enfant. On pense aux “Kiabi”, “Tape à l'œil”, “Jennyfer”, “Pimkie”, “Okaidi”, “Celio”,

“Adidas” mais aussi des magasins d'accessoires comme “Eyewear” et autres “Parfois” et “Must”. « Cette date est synonyme de concrétisation d'une idée, d'une vision, d'un projet audacieux où toutes les personnes ayant contribué à sa réalisation ne pourraient qu'être fière », a souligné à ce propos la Directrice de centre commercial de nouvelle génération, Maria Azzi, lors de la cérémonie d'inauguration de “Benaknoun Shopping Center”.

Pensé comme une véritable destination de shopping, le nouvel espace s'étend sur une surface de 10 000 m² et offrira à ses clients trois niveaux de parking en sous sol d'une capacité d'environ 400 véhicules. “Benaknoun Shopping” Center conjugue à cet effet

« innovation » et « tradition ». En lien avec son environnement, il allie loisirs, shopping et services. « Cette approche différente se traduit dans la commercialisation avec un mix d'enseignes internationales, un pôle de restauration qualitatif varié ainsi que des espaces dédiés aux loisirs et à l'animation. Les points de vente offrent à la clientèle la possibilité de trouver toutes sortes de produits et services, de l'habillement pour homme, femme et enfant aux accessoires en passant par les chaussures, bijoux, sports, la restauration très diversifiée », se félicite Mme Azzi.

Le projet de la “SARL SOTEDCO” regroupe un hôtel, une résidence et le centre commercial en question, qui forment une

proposition exclusive dans la région. Cette surface comprend une galerie marchande sur deux niveaux, pôle de restaurants avec terrasses en deux étages et le second comprend des espaces de restauration rapide connectés par une passerelle qui donne vers une esplanade. On y trouve notamment “Casbah Istanbul”, “Taste of India”, “Pizza Napoli” ou encore “café léonard”. Une bijouterie, des magasins de beauté, de sport et bien d'autres produits ainsi qu'un supermarché proposant des produits alimentaires frais mais aussi de grande consommation font partie également du décor. Cet investissement important, « pertinent » et « bénéfique », s'élève à 2,5 milliards de DA, et permet la création de 100 em-

ploi directs et de 600 autres emplois indirects. Opérant depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'hôtellerie, la promotion immobilière et de la construction, la “SARL SOTEDCO”, la société Tedjini Construction, est, pour information, dotée d'un capital de 1,5 milliard de DA, reparti entre cette famille et Smail Lounis, Directeur et cogérant de la société. « Cette longue expérience a permis dans le passé de réaliser et de livrer 1 000 logements, des hôtels, des lycées, une université, un centre commercial ainsi que des usines. Aujourd'hui, nous avons plusieurs projets en cours dont un hôtel au sud, une promotion haut standing à Cheraga, à Alger, et un hôtel à Ben Aknoun », a révélé la même source.



Remise documentaire ou encaissement documentaire

Par définition, la remise documentaire ou Remdoc est une méthode de paiement utilisée lors des transactions internationales. Cette opération oblige l'exportateur à remettre à sa banque des documents prévus au contrat commercial en même temps que l'expédition des marchandises. En récupérant les documents, l'importateur paye les marchandises ou accepte de payer en différé.

En quoi consiste la remise documentaire ?

Appelée également encaissement documentaire, la remise documentaire est une prestation inverse au crédit documentaire. Cela signifie que l'opération se déroule du côté du vendeur. Lors de l'opération financière internationale, la prestation prend en compte plusieurs acteurs : le donneur d'ordre ; le remettant ou la banque du client exportateur, le bénéficiaire ou acheteur et la banque présentatrice qui est celle de l'acheteur. À la différence du crédit documentaire, les banques jouent un rôle d'intermédiaire lors de la transmission des documents. Elle n'a aucune responsabilité vis-à-vis du bon déroulement des opérations. Si les banques ont une obligation de moyens et non de résultat, cette technique de paiement consiste à mandater sa banque afin de remettre à l'importateur tous les documents nécessaires pour récupérer la marchandise contre le paiement.

Il peut s'agir des documents de transport, factures, titres de propriété...

Différentes catégories de remise documentaire

Les hommes d'affaires qui effectuent des transactions internationales ont le choix entre 2 catégories de Remdoc. Les documents contre paiement ou D/P est un dispositif permettant à la banque de remettre les documents à l'importateur uniquement en payant la marchandise. Le D/A ou documents contre acceptation permettent à l'établissement bancaire de remettre les documents au client lorsqu'il accepte de souscrire une ou plusieurs traites qu'il devra régler plus tard. Puisque cette remise comporte des risques pour le vendeur, il est vivement recommandé de demander une garantie de la banque sur l'acceptation de l'effet de commerce. En optant pour ce type d'accord, le vendeur accepte de donner un délai de paiement à son client.

Avantages et inconvénients de la remise documentaire

La remise documentaire est une solution très pratique pour exporter des marchandises avec des partenaires de confiance. L'opération est plus abordable que le crédit documentaire. Pour mieux maîtriser son risque, le fournisseur peut consulter les assureurs-crédits qui mettent à jour une cotation de chaque société. Cette démarche lui permet d'avoir des informations sur tous



ses prospects et ses clients. L'inconvénient avec ce mode de transaction est qu'il existe un risque de contestation concernant la valeur

des documents. De plus, la marchandise peut être immobilisée si le client ne se présente pas pour la récupérer. Il est conseillé au vendeur

de transmettre des instructions de conservation de la marchandise.

B.M

En quoi consiste la lettre de change ?



Une lettre de change est un document émis par un tireur au fournisseur à un tiré ou client. L'écrit est un engagement de payer une somme d'argent à une époque déterminée. L'ordre de payer peut être adressé à un tiers qui est dans ce cas les bénéficiaires.

Qu'est-ce qu'une lettre de change ?

Une lettre de change est un document écrit qui peut être également dématérialisé via un document électronique. Le client débiteur reçoit la lettre de change suivie de la facture, il doit la signer puis retourner au fournisseur pour valider la lettre. Au moment de l'échéance, le compte bancaire du débiteur mentionné sur la lettre de change sera débité du montant prévu dans la reconnaissance de dette. Précisons que l'affacturage et le bordereau de Dailly sont des exemples de lettres de change.

Contenu de la lettre de change

Depuis la normalisation de la présentation de cet effet de commerce, ce moyen de crédit par l'escompte s'intitule lettre de change relevé (LCR). Pour que le document soit valide, il doit comporter plusieurs renseignements obligatoires tels que des données relatives au paiement et les informations des parties concernées par la transaction. Si la signature du client débiteur est facultative, elle est vivement conseillée, car elle représente la reconnaissance de la somme due

Démarche à suivre pour encaisser

une lettre de change

Quand une lettre de change touche à son terme, le titulaire représente la reconnaissance de dette à la banque du client. L'établissement financier doit signifier au titulaire du compte son accord de paiement. Cette démarche permet à la banque du client de débiter la somme prévue dans le document puis créditer le montant sur le compte du fournisseur. Les fournisseurs qui acceptent ce moyen de paiement différé doivent être certains de disposer de suffisamment de fonds, car ils doivent attendre la fin de l'échéance mentionnée dans le document avant de pouvoir récupérer l'argent. Rappelons que l'on peut recourir à l'escompte si le délai d'encaissement présente un souci. Pour ce faire, il suffit de s'adresser à sa banque afin qu'il refinance la lettre de change.

À quel moment doit-on encaisser la lettre de change ?

Lorsque l'on émet une lettre de change, le rôle des bénéficiaires et des émetteurs est inversé comparé au système de billet à ordre. Ce crédit par l'escompte doit être encaissé au plus tard 15 jours avant l'échéance si l'on souhaite que le montant soit versé dans son compte bancaire à la date inscrite dans le contrat. Si le fournisseur est en retard dans la déposition du document, le virement bancaire sera validé à une date ultérieure.

Qu'est-ce qu'un billet à ordre ?



Un billet à ordre est l'un des effets de commerce dont disposent les entreprises pour se faire payer. Ce moyen de paiement est un document permettant au débiteur de reconnaître sa dette vis-à-vis du créancier. Le document l'engage à régler sa créance en respectant la date d'échéance inscrite dans le document.

Définition du billet à ordre

Pour mieux comprendre le fonctionnement de cet effet de commerce, on peut affirmer que le billet à ordre présente les spécificités d'une lettre de change puisqu'il engage le règlement d'une dette à une échéance déterminée. Cet écrit est assez similaire à un chèque puisque c'est le débiteur qui émet la reconnaissance de dette au créancier. À la différence d'un chèque de banque traditionnel, le versement des fonds ne se fait pas à vue et nécessite un accord préalable de la part du débiteur. Ce moyen de paiement peut également être réglé de manière dématérialisée. Il s'agit dans ce cas d'un billet à ordre relevé ou BOR.

Démarches à suivre pour émettre un billet à ordre

Le billet à ordre sert à régler une dette commerciale. Il peut être émis pour payer un fournisseur. Le client qui souhaite émettre un billet à ordre doit remplir ses coordonnées bancaires figurant sur son relevé d'identité bancaire, men-

tionner la date de paiement sans oublier de signer la reconnaissance de dette en bas à droite du document. Si le billet à ordre ne contient aucune échéance, cela signifie que le document est similaire au chèque. Le fournisseur peut réaliser le virement à vue. Le client qui paye via un billet à ordre et qui décide de ne mentionner aucune échéance dans le document accepte de régler le fournisseur à tout moment. Le billet payable à vue est valable un an à partir de la date d'émission

Encaissement d'un billet à ordre

La reconnaissance de dette propre aux entreprises est principalement utilisée par les artisans, commerçants, petites et moyennes entreprises. Quand le document est remis à la banque de l'émetteur, l'établissement l'enregistre comme un virement. Le banquier ne débitera le compte qu'à l'échéance convenue dans le billet à ordre. Notons que l'échéance doit impérativement être inférieure à 3 mois. **Quid du billet à ordre relevé ?**

Le billet à ordre relevé fonctionne de la même manière qu'un modèle classique présenté sous forme papier. En effet, cette reconnaissance transmise à distance et convenue avec l'organisme bancaire consiste à donner un ordre de payer un bénéficiaire en mentionnant la somme d'argent et la date d'échéance.

8 règles pour gérer son temps au travail

Le manque de temps au travail est l'une des principales causes de stress aujourd'hui. Vous avez l'impression de ne pas avancer, de courir dans tous les sens et d'être noyé sous une masse de dossiers ? Pour faire court : vous êtes débordé ? Ne vous laissez plus submerger ! Voici 8 règles que nous vous conseillons pour apprendre à gérer votre temps :

Apprendre à s'organiser

Être organisé et avoir un espace de travail bien agencé permet de réduire considérablement le temps que vous passez à chercher. Combien de fois avez-vous dû retourner votre bureau et fouiller tous vos dossiers pour vous rendre compte que le papier que vous cherchiez était sous vos yeux dès le début ? C'est une véritable perte de temps qu'il est facile d'éviter. Utiliser des pochettes, des classeurs, un système de couleurs ou tout autre moyen qui vous convient pour éviter de vous disperser. Accepter de perdre du temps à organiser pour en gagner !

Faire des rétro plannings

Un rétro planning vous permet de pouvoir noter toutes les deadlines d'un travail ou d'un projet. Vous pouvez ainsi planifier à court, moyen et long terme vos échéances et vous organiser en conséquence. « Vous devez rendre ce rapport pour mercredi ? Vous estimez qu'il vous faut une journée entière pour le faire ? Prévoyez donc dans le planning de le faire lundi ce qui vous laisse une journée de marge en cas d'imprévu ». N'hésitez pas à vous fixer vos propres deadline lorsque vous n'en avez pas, vous éviterez ainsi d'accumuler des dossiers que vous finirez par traiter dans l'urgence. Si vous n'êtes pas à l'aise avec le système de rétro planning, un simple

agenda fera l'affaire !

Définir les priorités

Il est fréquent que plusieurs dossiers arrivent en même temps. Pour éviter de se sentir débordé et d'être sous pression : prioriser vos missions. Traiter les dossiers les plus importants en premier vous permettra de vous libérer pour vous occuper par la suite de ceux mis de côté.

Identifier les pertes de temps

Beaucoup de parasites gênent votre productivité et vous prennent du temps : apparition de pop-up pour vous avertir de l'arrivée d'un mail, téléphone sur le bureau qui ne cesse de s'allumer ou encore des collègues faisant des allés-retours dans votre bureau pour vous consulter. Travailler sur une tâche de manière continue devient quasiment impossible. Autant que votre activité le permet, essayer de vous couper des mails, ranger votre téléphone et oser dire à vos collaborateurs que vous reviendrez vers eux dès que vous aurez fini. Vous irez beaucoup plus vite en gagnant en concentration.

Réaliser les tâches rapides en premier

Vous avez un nombre de tâches incalculables à faire et vous avez l'impression que vous ne vous en sortirez jamais ? Identifier les tâches rapides et effectuez-les en premier. Nombreuses d'entre elles sont essentielles mais peuvent être faites en 2 minutes. En agissant ainsi votre liste va rapidement se réduire et vous aurez l'impression de respirer à nouveau !

Apprendre à déléguer

Il n'est pas toujours évident de confier une mission à un ou une collègue pour se laisser du temps pour autre chose, et pourtant il faut le faire ! Vous ne pouvez pas



tout contrôler donc faites confiance à vos collaborateurs. Partager les tâches va permettre de gagner en productivité. Certaines missions seront d'ailleurs mieux exercées par d'autres car ils auront plus de temps que vous pour les effectuer et seront parfois plus compétents dans le domaine. Pour vous rassurer vous pouvez vérifier que vos exigences sont comprises au début, mais ensuite laissez-les faire ! Vos collègues seront flattés de la confiance que vous leur accordez, la cohésion du groupe sera renforcée et vous aurez plus de temps pour vous concentrer sur les tâches importantes.

Trouver votre rythme d'efficacité

Chaque individu a un cycle d'ef-

ficacité différent. Certains sont plus productifs le matin, d'autres en fin de journée ou le soir. Il faut être à l'écoute de son rythme pour pouvoir l'exploiter. De façon générale les gens sont plus concentrés le matin que l'après-midi après le repas mais il se peut que ça ne soit pas votre cas ! Une fois que vous le savez, il faut organiser vos journées en fonction de ça. Si vous êtes plus efficaces le matin, effectuez toutes les tâches difficiles et demandant une importante concentration à ce moment-là et opter pour les missions routinières ou en interaction l'après-midi. Ainsi vous aurez l'impression de gagner en productivité et en gestion des priorités.

Oser dire non !

Ce n'est pas toujours facile de refuser de rendre service à un collègue qui souhaite vous mettre sur une mission et cela demande une certaine confiance en soi. Cependant apprendre à dire non est primordial et vous aidera à vous affirmer. Vous êtes débordé, n'avez pas une minute pour vous et vous ne savez pas comment vous allez faire pour finir avant ce soir ? Et malgré ça vous hésitez à dire oui à votre collègue par politesse ? Dites non ! Votre travail gagnera en qualité et votre épanouissement accroîtra car vous travaillerez plus sereinement. Surtout que, pas de panique, personne ne vous en voudra !

Comment obtenir le règlement de vos factures clients ?

Les dirigeants ne sont pas toujours formés à gérer le risque de créances impayées de leurs clients. Les factures impayées constituent pourtant un réel problème pour les entreprises, principalement pour les PME et TPE. Par conséquent, la gestion des recouvrements de créances impayées est à intégrer pleinement dans la stratégie commerciale et financière de votre entreprise.

Relance par téléphone

Dans un premier temps, la meilleure façon de ne pas aboutir au contentieux est une relance préventive par téléphone. Il s'agit d'une simple relance commerciale, entre le vendeur et l'acheteur quelques jours avant la date d'échéance du paiement. Suite à cette relance préventive, si la date d'échéance convenue pour le paiement est dépassée et que vous n'avez pas eu de retour du débiteur, vous pouvez tenter une relance téléphonique. Pour ce second entretien téléphonique, instaurez un dialogue plus profond et constructif afin d'essayer de comprendre les raisons de retard du non-paiement. Pour s'assurer d'avoir l'attitude la plus appropriée face à ce genre de situa-

tion difficile, l'entretien téléphonique devra être préparé au préalable.

Relance par courrier

Si la relance par téléphone n'a pas abouti, vous devrez envoyer une lettre de relance visant à rappeler à votre débiteur qu'il a une dette. Ce courrier officialisera le processus de recouvrement.

Relance par courrier recommandé avec mise en demeure

Les simples courriers envoyés à votre client sont sans résultat, il ne vous reste plus qu'à utiliser des moyens plus concluants : un courrier recommandé avec une mise en demeure et accusé de réception signé par le dirigeant.

Relance face à face

Dernière étape avant le recouvrement judiciaire, le déplacement directement chez votre débiteur. Il aura pour objectif d'entreprendre une négociation directe pour conclure un arrangement à l'amiable. L'effet de surprise est conseillé pour être sûr que votre client sera présent et pour l'impact que cela va créer chez votre débiteur. Pour cette relance vous pouvez y aller



vous-même ou faire intervenir un intermédiaire qualifié.

2ème étapes et derniers recours : un recouvrement judiciaire

Quand aucune des relances exécutées n'a été productive et que le débiteur n'a toujours pas réglé son impayé, il devient inéluctable d'engager une procé-

ture de recouvrement judiciaire. Elle est utilisée en dernier recours car les résultats sont longs, mais reste indispensable pour obtenir le paiement. Préparé par Fella .Taleb

L'irrigation, un enjeu central pour le développement agricole

... Dans un objectif de développement durable, pris dans ses trois dimensions économique, environnementale et sociale



L'irrigation, est l'une des questions centrales abordées lors des Asises nationales de l'agriculture. Augmenter la surface agricole irriguée de 1,3 millions d'hectares (ha) à 2 millions d'ha à l'horizon 2021 est l'objectif tracé. Pour y arriver, il faut arriver à capter et à stocker, chaque année, une quantité de 8 milliards de m³ d'eau, pour réduire la dépendance de l'agriculture vis-à-vis de la pluviométrie.

Tous les moyens sont bons pour capter et mobiliser le maximum d'eau, parmi lesquels la réalisation de barrages. Quatre vingt (80) barrages sont actuellement en activité sur le territoire national, 5 autres sont en cours de réalisations. Cela devrait permettre de mobiliser une quantité de 9 milliards de m³ d'eau, selon Omar Bougueroua, responsable au ministère des ressources en eau. Aux barrages s'ajoute d'autres solutions alternatives, comme le dessalement d'eau de mer (une capacité de traitement de 1 milliard de m³) et les eaux traitées.

Enfin, pour un bon usage des eaux mobilisables pour l'agriculture, l'utilisation de systèmes d'irrigation économiseurs d'eau est fortement recommandée.

C'EST QUOI

L'irrigation L'irrigation, un enjeu économique et environnemental

L'irrigation permet de pallier un déficit de pluviométrie par rapport aux besoins de la plante pour un développement optimal. Dans les régions méditerranéennes, l'irrigation est un facteur indispensable pour une agriculture économiquement rentable. Par chance, la présence du massif alpin permet de disposer de ressources importantes qui ont permis le développement historique de l'irrigation. Les grands aménagements d'après-guerre permettent de mobiliser ces ressources sur des territoires

plus vastes, sans toutefois que la totalité des volumes disponibles pour l'agriculture soient effectivement utilisés.

Dans les régions du Sud-Ouest, et également celles du centre, l'apport d'irrigation permet à la fois de majorer et régulariser les rendements (dans le cas, en particulier, du maïs et du tournesol, mais également du sorgho et du soja). L'irrigation a notamment permis de mieux valoriser la culture du maïs dont il convient de rappeler que, dans le Sud-Ouest, elle est ancienne et a structuré l'économie agricole, notamment avec la production de volaille et de foie gras transformée sur place. La superficie de maïs irrigué en Aquitaine et Midi-Pyrénées est toutefois en régression régulière depuis vingt ans (1989-1991 : 650 000 ha ; 2007-2009 : 520 000 ha, soit - 20 %), pour les probables raisons évoquées plus loin.

Enfin, l'irrigation permet de garantir la qualité de certaines productions à haute valeur ajoutée : semences, fruits légumes. Pour cette raison, elle en est un facteur désormais indispensable au regard des exigences de l'aval des filières. Les surfaces irriguées correspondantes représentent environ 22 % de la surface irriguée totale (350 000 ha).

Dans d'autres régions, l'irrigation, appliquée à des doses plus faibles, aux périodes éventuelles de stress hydrique, permet de sécuriser les rendements et/ou la qualité des productions (exemple de l'orge de brasserie qui peut se trouver déclassée en cas de stress hydrique en avril).

L'irrigation peut enfin sécuriser l'approvisionnement en fourrage, vital pour les élevages.

... À concilier avec les enjeux environnementaux

L'enjeu est celui d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, à assurer à la fois la préservation des écosystèmes et la valorisation de l'eau comme ressource économique. Elle doit

permettre, après avoir satisfait les usages prioritaires (dont l'alimentation en eau potable), de concilier les exigences des écosystèmes aquatiques et des activités économiques.

... Dans un objectif de développement durable, pris dans ses trois dimensions économique, environnementale et sociale.

L'irrigation et la Politique agricole commune

La Politique agricole commune (PAC) comprend un certain nombre de dispositions concernant l'irrigation, tant dans le premier pilier (soutien au revenu des exploitations) que dans le deuxième pilier (aides au développement rural).

Le découplage des aides PAC du premier pilier et son incidence

L'ancien dispositif d'aide prévoyait une majoration des aides en fonction des superficies irriguées. Il a été remplacé par le dispositif des droits à paiement unique fondé sur le découplage des aides PAC.

La suppression de la majoration pour irrigation qui en a résulté, conjuguée à la pression réglementaire pour la délivrance des autorisations de prélèvement, a selon toute vraisemblance, eu un impact sur les superficies irriguées dans le Sud-Ouest, dont on observe la diminution depuis 2000 (- 17 %).

Conditionnalité dans le premier pilier

Les aides du premier pilier sont subordonnées à des règles de conditionnalité, qui assurent une intégration des objectifs environnementaux dans la PAC. Elles sont regroupées en deux volets : les exigences réglementaires (communautaires) et les BCAA (bonnes conditions agricoles et environnementales).

ON introduit dans les BCAA l'obligation pour l'agriculteur irrigant d'être en règle du point de vue de la législation nationale sur

l'eau : disposer d'une autorisation ou récépissé de déclaration de prélèvement (à moins qu'il ne se fournisse auprès d'un organisme collectif qui dispose lui-même d'une autorisation de prélèvement) et avoir un dispositif de comptage.

Ces conditions, assorties de pénalités en cas de non-respect (respectivement 3 et 1 % des DPU), assurent une cohérence avec la politique de gestion de l'eau et sont un facteur d'efficacité de la police de l'eau. Il n'est pas exclu qu'elles ont indirectement contribué à réduire les superficies irriguées dans les bassins versants sous tension...

Les aides du deuxième pilier

Le programme de développement rural hexagonal pour la période 2007-2013 (PDRH) comporte des aides de deux ordres visant à réduire les tensions sur la ressource.

Au titre des mesures agri-environnementales

Au titre des mesures agro-environnementales (MAE), deux dispositifs ont été mis en place :

- iris 02, pour aider les irrigants qui s'engagent pour cinq ans à fermer un point de prélèvement d'eau ;

- iris 04 et 05, qui permettent d'apporter une aide aux irrigants qui s'engagent pour cinq ans à introduire dans leurs rotations une légumineuse en substitution du maïs, à raison respectivement de une ou deux années sur cinq.

Le premier dispositif, mis en place dès 2007, n'a été souscrit qu'en Poitou-Charentes. Il s'inscrit dans le cadre d'un dispositif d'ensemble consistant à mobiliser les différents outils disponibles pour réduire les déséquilibres importants sur la ressource qui existent dans les bassins versants de cette région, notamment en accompagnant les irrigants dans une démarche de réduction sensible de leurs prélèvements d'eau.

Le second dispositif qui a été introduit en 2011 rencontre un succès plus net.

Au total, l'ensemble des engagements souscrits en 2012 dans les trois régions du bassin Adour-Garonne correspondent à la suppression de l'irrigation ou à la substitution de légumineuse au maïs sur une superficie de 5 200 ha, ce qui est un bon résultat par rapport à l'objectif affiché de 14 000 ha pour la totalité de la durée du plan à cinq ans d'adaptation de la gestion de l'irrigation présenté en novembre 2011.

Au titre des aides aux investissements

Dans le cadre du PDRH, le dispositif permet d'apporter des aides aux investissements collectifs d'irrigation visant à atténuer l'impact de l'irrigation sur la ressource, tels que la création de retenues d'eau permettant de reporter en hiver un prélèvement antérieurement effectué en été, la réalisation d'ouvrages de transfert local d'eau et la modernisation de réseaux permettant d'accroître leur efficacité. Des crédits ont été inscrits sur ce dispositif dans les différentes régions à hauteur de 33,4 millions d'euros.

Par ailleurs, un nouveau dispositif a été introduit en 2012 dans le PDRH, afin de soutenir la création de nouveaux périmètres irrigués dans les régions méditerranéennes lorsqu'ils mobilisent des ressources sécurisées disponibles (volumes disponibles sur des retenues existantes ou sur des ouvrages de transfert à partir de ressources abondantes, comme le canal du Bas-Rhône-Languedoc).

La France souhaite reconduire l'ensemble de ces dispositifs dans le futur programme de développement rural pour la période 2014-2020, dont le règlement est actuellement en discussion dans les instances européennes.

Le contexte national



Après une période d'accroissement jusqu'à la fin des années 1990, le prélèvement d'eau pour l'agriculture en France est désormais stabilisé : de l'ordre de quatre milliards de m³/an, représentant entre 10 % et 15 % du prélèvement total qui avoisine 32 Mdm³/an. Selon le rapport publié en 2010 par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), « Gestion durable des ressources en eau dans le secteur agricole », ces chiffres situent la France dans une position médiane en Europe (Allemagne : 1,2 Mdm³ représentant 3 % du prélèvement global ; Italie : 21 Mdm³ et 50 % ; Espagne : 24 Mdm³ et 65 %).

Si la part de l'agriculture dans les prélèvements totaux d'eau reste limitée, en revanche, la part de la consommation nette après restitution au milieu (environ 3 Mdm³/an) avoisine 50 %. En effet, contrairement aux autres prélèvements (refroidissement des centrales, alimentation en eau potable), l'irrigation ne restitue au milieu qu'une faible partie de l'eau prélevée.

Rapportée à la ressource totale disponible en France, qui est en moyenne de 160 Mdm³/an, cette consommation d'eau pour l'irrigation peut sembler modérée. Toutefois, elle est concentrée sur trois mois qui coïncident généralement avec les périodes d'étiage des cours d'eau. En outre, la situation géographique est contrastée : l'irrigation en métropole est essentiellement localisée dans le centre et dans la partie sud, et les tensions sont particulièrement fortes dans le quart sud-ouest qui est dépourvu de ressource souterraine à grande inertie ou de ressources estivales abondantes.

Ainsi, depuis plus d'une dizaine

d'années, dix-huit départements, essentiellement situés dans le quart sud-ouest de la France, prennent systématiquement chaque année des arrêtés de restriction des usages de l'eau, quelles que soient les conditions météorologiques.

L'ensemble de ces éléments justifie l'attention particulière portée par les pouvoirs publics à la gestion des prélèvements d'eau, notamment agricoles (photo 1) et montre qu'il n'est plus envisageable de continuer de gérer les aspects quantitatifs en utilisant les modalités de gestion de crise normalement réservées aux épi-

sodes climatiques exceptionnels. – La gestion des prélèvements d'eau agricole est un enjeu pour les pouvoirs publics.

L'irrigation et les objectifs généraux de gestion de l'eau

Tout comme les autres prélèvements en eau, les prélèvements agricoles doivent respecter un principe fondamental : la compatibilité avec l'objectif de gestion équilibrée de la ressource en eau, inscrit dans le code de l'environnement et décliné dans chacun des six grands districts hydrographiques par les sché-

mas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) révisés en 2009.

Aux termes de la directive cadre sur l'eau (DCE), le bon état des masses d'eau souterraines nécessite explicitement le bon état quantitatif. S'agissant des masses d'eau superficielles, la DCE impose le bon état écologique et le bon état chimique. Ces derniers nécessitent l'existence d'un débit suffisant. Aussi les SDAGE fixent, en un réseau de points stratégiques, des niveaux (pour les nappes) ou débits objectifs d'étiage (DOE) dont le respect doit être assuré huit années sur

dix.

D'une façon générale, l'objectif retenu est celui d'une atteinte du bon état écologique dès 2015 pour deux tiers des masses d'eau superficielle. Mais pour ce qui est des niveaux ou débits objectifs d'étiage, c'est l'échéance de 2015 qui a été de fait retenue. En particulier, le SDAGE Adour-Garonne, qui couvre le quart sud-ouest du territoire dans lequel les problèmes d'adéquation des prélèvements aux ressources se pose avec le plus d'acuité, impose explicitement le respect des objectifs quantitatifs en 2015.

Karima.R



L'Iran annonce avoir arrêté un "contrerévolutionnaire dirigé par le renseignement français"

Rouhollah Zam, activiste iranien vivant en France ces dernières années, a été arrêté, à en croire une déclaration des gardiens de la Révolution iraniens, qui l'accusent d'avoir travaillé pour le compte du renseignement français.

Rouhollah Zam, un activiste iranien considéré comme opposant "contre-révolutionnaire" actif durant les manifestations de 2017-2018 dans son pays, a été arrêté, affirmant lundi 14 octobre les gardiens de la Révolution en Iran. Les autorités ne précisent ni le lieu, ni la date de son arrestation. Cet homme, qui aurait vécu en France ces dernières années, était "dirigé par le renseignement français et soutenu par ceux de l'Amérique et du régime sioniste (sic)", selon le communiqué iranien.

Rouhollah Zam a dirigé un canal, intitulé Amadnews, sur la plateforme de messagerie cryptée Telegram. Il est accusé par Téhéran d'avoir joué un rôle actif dans la contestation de l'hiver 2017-18. Au moins 25 personnes ont été tuées au cours de ces manifestations – qualifiées de "sédition" par les autorités – ayant touché plusieurs dizaines de villes iraniennes autour du Nouvel an 2018.

Selon le communiqué des Gardiens, Rouhollah Zam est "tombé dans un piège" qui lui avait été tendu, lors d'une opération jugée "élaborée et professionnelle". Les agents chargés de le traquer sont parvenus à leurs fins "à l'aide de méthodes de renseignement modernes et en recourant à des tactiques astu-

cieuses", ajoute le texte, publié sur Sepahnews, le site officiel des gardiens de la Révolution.

"Terminus du mensonge"

Le communiqué estime qu'il s'agit d'une "grosse opération, qui montre la défaite des services de renseignement de l'ennemi et prouve que ceux-ci sont à la traîne par rapport à la puissance du service du renseignement" de l'Iran.

Les gardiens de la Révolution accusent Rouhollah Zam d'avoir dirigé "une opération psychologique à grande échelle destinée à semer la discorde entre les instances du système (politique de la République islamique d'Iran), à propager l'iranophobie et le mensonge, à susciter le doute à l'égard de la religion parmi la jeune génération, préparer le terrain à des actions violentes et terroristes, et susciter des émeutes et des troubles dans le pays".

À la demande des autorités iraniennes, Telegram avait accepté de fermer le canal Amadnews, qui comptait alors près de 1,4 million d'abonnés, pendant les troubles de la fin du mois de décembre 2017, reprochant au canal d'avoir incité à la "violence".

Le groupe était rapidement réapparu sous un nouveau nom,



"Sedaïemardom" ("La voix du peuple" en français), que le patron de Telegram, Pavel Durov, avait refusé de fermer jugeant alors que ce nouveau groupe appelait "à des manifestations pacifiques".

Selon la presse iranienne, Rouhollah Zam est le fils d'un clerc chiite ayant occupé des fonctions culturelles à la mairie de Téhéran au début des années 2000.

Début mars, la télévision d'État iranienne a diffusé un documentaire intitulé "Terminus du mensonge", qui suit ce qu'elle a présenté comme l'opération d'un service de renseignement iranien en train de piéger Rouhollah Zam, en lui transmettant des informations supposément secrètes pour qu'il les diffuse via ses canaux habituels.

La séquence présentait des

échanges WhatsApp entre Rouhollah Zam et un de ses anciens acolytes, arrêté et instrumentalisé par le service de renseignement responsable de l'opération. Les gardiens de la Révolution n'ont pas publié de photo permettant d'accréditer l'arrestation de Rouhollah Zam, mais affirment que "des informations complémentaires seront données plus tard" sur cette affaire.

Emmanuel Macron craint une "situation humanitaire insoutenable" en Syrie

Lors d'un dîner à Paris dimanche, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont exprimé leur "inquiétude" au sujet de l'opération turque en Syrie, qui pourrait créer une "situation humanitaire insoutenable", selon le président français.

La Commission égyptienne pour les droits et les libertés en a comptabilisé plus de 3 000 : 3 000 Égyptiens arrêtés ou disparus, depuis le début des protestations fin septembre. C'est le plus vaste coup de filet depuis l'arrivée du général Abdel Fattah al-Sissi en 2014.

Sont descendus dans la rue, des milliers de jeunes, issus des quartiers populaires et pauvres des villes du Caire et de Suez, pris en étau entre les politiques d'austérité économique du gouvernement et la forte inflation.

Au milieu des arrestations massives d'anonymes, se trouvent quelques figures politiques, notamment Esraa Abdel-Fattah, blogueuse et journaliste, connue pour avoir été l'une des fondatrices du "Mouvement du 6 avril" en 2008, à l'origine de la mobilisation de millions d'Égyptiens lors de la révolte de 2011 ayant provoqué la chute d'Hosni Moubarak. Elle a été arrêtée dimanche 13 octobre au soir, dans la rue, par des policiers en civil qui l'ont emmenée en voiture.

Le pouvoir égyptien se félicite d'avoir promptement étouffé le mouvement. "Je veux féliciter les courageux policiers qui ont géré ce problème énergiquement. Nous n'avons eu vent d'aucune violation, ni de problèmes majeurs durant ces manifestations", a souligné Mostafa Madbouly lors d'une allocution devant le Parlement le 8 octobre, chaleureusement applaudi par les députés. "Les Égyptiens n'admettront pas que le scénario du chaos se répète", a-t-il poursuivi, en référence au soulèvement de 2011 qui a chassé

du pouvoir Hosni Moubarak.

Les manifestants qui ont osé braver l'interdiction de descendre dans la rue en vigueur depuis 2013, portent-ils des revendications politiques ? L'Égyptien Youssef Al-Chazli, actuellement chercheur au Centre Crown des Études au Moyen-Orient, à l'université américaine Brandeis, dans le Massachusetts, a longuement travaillé sur la politisation des foules durant le mouvement révolutionnaire égyptien de 2011.

Youssef Al-Chazli : Il est toujours assez difficile de savoir précisément qui sont les gens qui protestent. Les quelques statistiques élémentaires dont nous disposons sur les personnes arrêtées (avec tous les biais que cela comporte) suggèrent une présence plutôt jeune. Sans doute assistons-nous à l'arrivée dans l'arène politique des enfants de la révolution de 2011, autrement dit les personnes qui ont connu l'effervescence révolutionnaire quand ils avaient entre 8 et 15 ans. Ils ont été socialisés en cette période de grands discours faisant l'éloge de la liberté et de la justice sociale que furent les années 2011-2013. Ils n'ont peut-être pas participé eux-mêmes directement aux événements de 2011, mais ceux-ci ont largement marqué leur enfance et leur préadolescence.

Pourquoi maintenant ? L'austérité économique, l'étendue de la pauvreté, sont-elles le moteur principal de la colère, alimentée par les vidéos de Mohamed Ali ?

Les mobilisations protestataires comportent toujours un risque pour les

gouvernants, car elles comportent toujours une part d'imprévisibilité. Elles ont une dynamique propre. De simples petites manifestations peuvent devenir des révolutions sans même que celles et ceux qui l'organisent ou y participent ne le veuillent au départ. Les vidéos de Mohamed Ali ont sans doute permis de canaliser ce mécontentement, mais de manière plus prosaïque, le fait que le derby du Caire se jouait le vendredi 20 septembre a sans doute facilité l'émergence d'une protestation en rendant possible l'ingrédient premier d'une manifestation : la présence physique des gens dans la rue.

À combien peut-on estimer le nombre d'arrestations ? Est-ce que ce sont des activistes, des personnes de la société civile, ou des anonymes, des adolescents, des emprisonnements arbitraires comme cela a déjà pu se faire par le passé ? A-t-on de leurs nouvelles ?

Il est difficile de savoir combien il y a eu d'arrestations, mais on peut avancer qu'il y en a eu au minimum 2 941 (qui est le chiffre recensé en date du 9 octobre par le Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux). Parmi les personnes arrêtées, on retrouve effectivement des activistes, mais aussi des universitaires, des avocats, ainsi qu'une multitude de participants ordinaires aux protestations, mais aussi très probablement de simples passants. Il y a eu pour l'instant quelques centaines de personnes relâchées, mais la grande majorité demeure emprisonnée pour l'instant.

Le prix Nobel d'économie attribué à Esther Duflo, Abhijit Banerjee et Michael Kremer

Le prix Nobel d'Économie a été attribué à la Franco-Américaine Esther Duflo et aux Américains Abhijit Banerjee et Michael Kremer. Ils ont été récompensés pour leurs travaux sur la lutte contre la pauvreté.



C'est la deuxième femme à recevoir cette distinction, qu'elle partage avec deux confrères. Le prix Nobel d'économie a été attribué, lundi 14 octobre, à la Franco-Américaine Esther Duflo et aux Américains Abhijit Banerjee et Michael Kremer pour leurs travaux sur la réduction de la pauvreté dans le monde. Les travaux conduits par les lauréats "ont introduit une nouvelle approche pour obtenir des réponses fiables sur la meilleure façon de réduire la pauvreté dans le monde", a indiqué l'Académie royale des sciences. Ils se partageront le prix de neuf millions de couronnes (environ 830 000 euros). Esther Duflo et Abhijit Banerjee enseignent au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et Michael Kremer est professeur à Harvard.

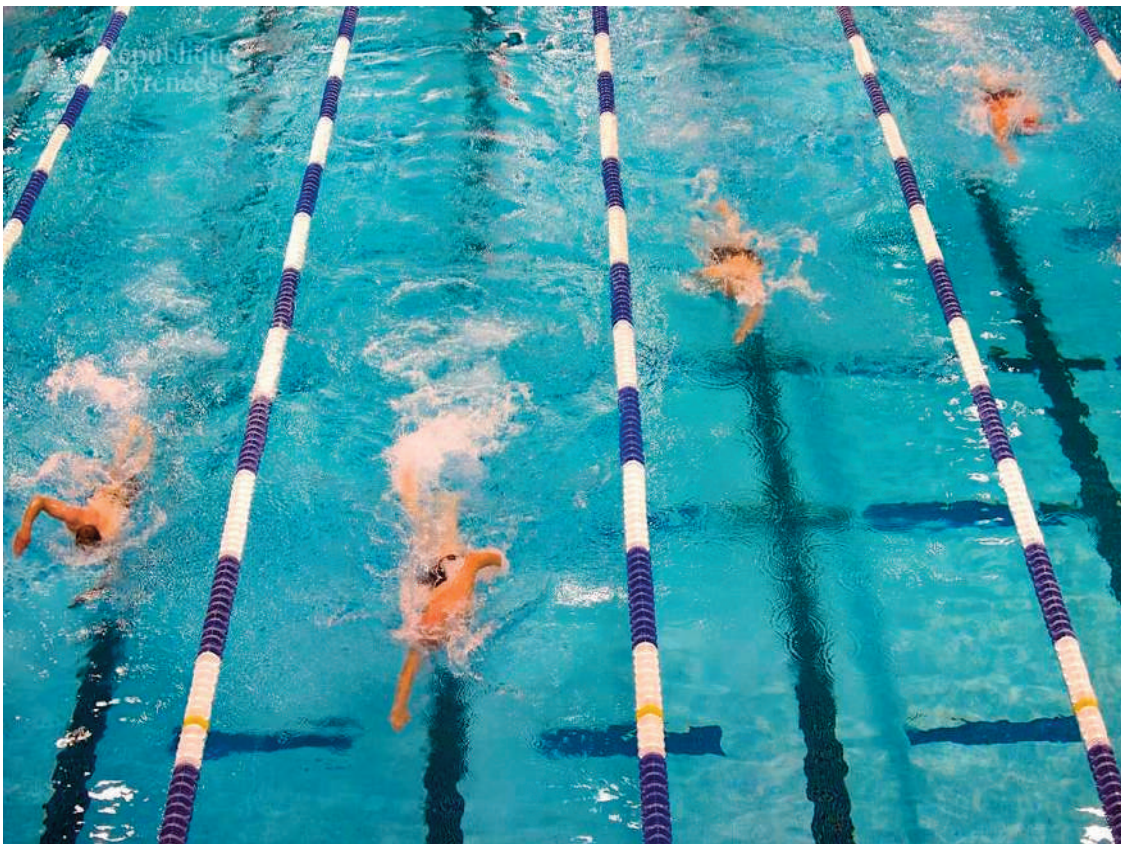
Piscine olympique d'Oran : Une nouvelle étude pour la réhabilitation

Les travaux de réhabilitation de la piscine olympique d'Oran, sise à M'dina J'dida, sont confrontés à des obstacles ayant poussé le wali à ordonner le lancement d'une nouvelle étude, a-t-on appris dimanche de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces nouvelles études concerneront en particulier l'aménagement de la toiture, qui présente des infiltrations d'eau, ainsi que du bassin, a-t-on précisé. Cette infrastructure retenue parmi les équipements sportifs concernés par les compétitions de la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021, a fait l'objet d'une visite d'inspection, vendredi passé, de la part du ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, en compagnie du nouveau wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui, rappelle-t-on. Le chef de l'exécutif de la wilaya avait pour l'occasion clairement fait part de son mécontentement de la cadence ainsi que de la qualité des travaux engagés jusque-là, avant d'instruire le nouveau responsable de la DJS, Yacine Siafi, de prendre en charge le dossier de

cette importante infrastructure dans les meilleurs délais. Plusieurs opérations de réhabilitation ont été lancées au niveau de cette piscine et concernent, entre autres, l'aménagement des vestiaires, douches, gradins et aménagement du bassin, pour un montant avoisinant les 63 millions de DA. Les travaux dans ce lot ont démarré effectivement en septembre 2018, et devront s'étaler sur 10 mois, alors que le taux de leur avancement est estimé à 40%. Il est également question d'un aménagement extérieur et la construction d'un mur de clôture, un lot dont les travaux n'ont pas encore été lancés vu qu'une procédure de résiliation du contrat avec l'entreprise ayant remporté ce marché de l'ordre de 10 millions DA a été lancée.

Les délais assignés pour l'achèvement des travaux de ce lot sont 10 mois. La plus importante opération dans ce projet de réhabilitation a trait à la rénovation du système chaufferie et régénération des eaux, une opération devant coûter 19 millions DA pour un délai d'exécution de deux mois, mais les travaux n'ont pas



encore été lancés, a-t-on précisé de même source. À souligner que le taux global d'avancement phy-

sique de réhabilitation de la piscine olympique est estimé à 40%, alors que l'on prévoit sa récep-

tion en juin 2020, selon la fiche technique du projet.

Natation : L'Américain, Conor Dwyer, suspendu pendant 20 mois pour dopage

L'Agence antidopage des Etats-Unis (Usada) a annoncé que le nageur américain, Conor Dwyer, double médaillé d'or olympique, a été suspendu 20 mois pour dopage, après la découverte de testostérone dans son organisme.

L'Usada avait initialement réclamé une suspension de quatre ans après que Dwyer a été testé positif lors de contrôles antidopages hors compétition, réalisés les 15 et 27 novembre et le 20 décembre 2018. Mais un panel indépendant de trois juges de la commission d'arbitrage a estimé qu'une suspension de 20 mois était plus appropriée dans la mesure où le nageur n'avait fait que suivre un traitement sur des conseils médicaux extérieurs. Selon ce panel, Dwyer «pensait qu'il s'agissait d'un traitement relatif à son

bien-être psychologique et qu'il n'y aurait aucune conséquence sur ses performances sportives, selon la manière dont les choses lui avaient été présentées». La commission d'arbitrage a estimé que le nageur avait «été crédible dans son témoignage en affirmant qu'il croyait ce qu'on lui avait dit». «La question de savoir si cette croyance erronée est ou pas appropriée pour un athlète olympique expérimenté et bénéficiant de connaissances antidopages approfondies n'est pas la norme qui s'applique sur ces questions», a-t-elle jugé.

La suspension de Dwyer, qui a remporté les médailles d'or au relais aux Jeux olympiques de Londres de 2010 et aux Jeux de 2016 à Rio, ainsi que le bronze au 200 m nage libre à Rio, remonte au 21 décembre 2018, date à laquelle une suspension provisoire lui avait été imposée dans l'attente de l'arbitrage. Il s'était retiré de l'équipe américaine pour les Mondiaux-2019 et ne pourra pas participer aux épreuves qualificatives pour les Jeux olympiques de Tokyo-2020 dans la mesure où sa suspension prendra fin en août prochain.



Judo, Mondiaux-2019 des vétérans : Bouhella et Yagoubi en bronze



Les judokas, Hafid Bouhella (-81 kg/M4) et Nouredine Yagoubi (-81 kg/M4), ont bonifié la moisson algérienne de deux médailles de bronze aux Mondiaux-2019 des vétérans, qui se sont déroulés du 10 au 13 octobre à Marrakech (Maroc), au moment où leur compatriote Omar Rouibet s'est contenté de la 5e place chez les moins de 66 kilos (Catégorie M4).

Les Verts portent ainsi leur capital à quatre médailles dans le décompte provisoire (2 argent et 2 bronze), après deux journées de compétition. En effet, un peu plus tôt dans la journée, Abdelkrim Rouibet (-66 kg/M3) et Lamri Rabah (-100 kg/M1) avaient offert à l'Algérie ses deux premières médailles dans cette compétition, et elles étaient toutes les

deux en argent, au moment où Ishak Guellil s'était contenté de la 5e place chez les plus de 100 kilos (Catégorie M1). La sélection nationale (messieurs) a engagé neuf autres judokas dans cette compétition, à savoir Bettoui Djamel (-60 kg/M1), Benaïssa Djamil (-81 kg/M3), Rabie Kohli (-81 kg/M3), Zinou Boudaoud (-90 kg/M3), Saïdi Sofiane (+100 kg/M3), Tlili Kamel (90 kg/M5), Zaâbat Abdelhalim (-81 kg/M4), Abdelkrim Ben Brahim (-81 kg/M4) et Berchiche Yahia (-90 kg/M4). Au total, 850 judokas, représentant 48 pays ont participé à cet événement. Avec 266 athlètes engagés, la France est sans conteste le pays le mieux représenté dans ces Mondiaux-2019 des vétérans, loin devant le Brésil (51) l'Italie (49) et la Russie (44).

Voile, Championnat d'Afrique (5e et dernière journée) RSX : Hamza Bouras et Amina Berrichi valident leur billet pour les JO-2020

Les véliplanchistes algériens, Hamza Bouras et Amina Berrichi, ont validé ce samedi leur billet pour les Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo dans la spécialité RSX, lors de la 5e et dernière journée du championnat d'Afrique de voile, qualificatif au rendez-vous olympique.

Bouras a remporté la dernière épreuve inscrite au programme de cette ultime journée «Medal Race», devant le Seychellois, John Marc Gardet, alors que son compatriote, Ramzi Boudjatit, a complété le podium. Bouras (32 ans), sociétaire du Amal Marsa, avait déjà pris part aux derniers JO-2016 disputés à Rio de Janeiro. De son côté, Amina Berrichi, a terminé sur la plus haute marche du podium, devançant l'Égyptienne, Cherifa Réda, et l'autre Algérienne, Katia Bellabès. En revanche, l'équipe nationale de voile n'aura aucun représentant dans la discipline Laser (Radial, Standard) aux JO-2020, après l'échec des athlètes algériens aux qualifications. Cinquante

athlètes (hommes et femmes) de 9 pays ont pris part à cette compétition à savoir l'Algérie (organisateur), le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, les Seychelles, Maurice, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola. Pour rappel, l'Algérie abrite pour la deuxième fois consécutive le championnat d'Afrique de voile qualifiant aux Olympiades.



PSG - Malaise : Neymar sera absent pour...

Sorti sur blessure dimanche face au Nigeria, Neymar souffre d'une lésion au biceps fémoral ischio-jambiers gauche. Le PSG va devoir se passer du Brésilien pour les quatre prochaines semaines.

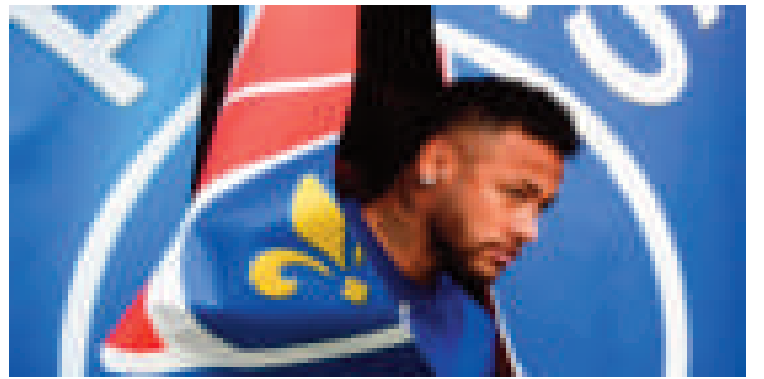
Neymar est passé par toutes les émotions la semaine dernière. Jeudi, lors de la confrontation face au Sénégal (1-1), l'attaquant du PSG fêtait sa 100ème sélection avec la Selecao. Dimanche, à

l'occasion du match nul concédé par le Brésil sur le même score face au Nigeria, Neymar a dû quitter ses compatriotes dès la 12ème minute de jeu pour cause d'une blessure. Le Brésilien a passé ce lundi après-midi une IRM et les résultats sont tombés.

Quatre semaines pour Neymar et une absence face à l'OM

Dans un communiqué officiel, le PSG a publié les résultats des

tests médicaux sur son site officiel. Neymar a donc contracté une lésion grade 2 du biceps fémoral ischio-jambiers gauche. Son retour sous les couleurs du PSG ne s'effectuera que dans quatre semaines, selon l'évolution de sa convalescence. Une nouvelle série de tests sera effectuée dans huit jours. Neymar manquera donc le Classique le 27 octobre prochain au Parc des princes face à l'OM.



Basket - NBA : Le message fort de Steve Kerr sur la carrière de Stephen Curry !



Entraîneur des Golden State Warriors, Steve Kerr estime que Stephen Curry a atteint son apogée, que ce soit sur le plan sportif ou mental. La nuit du 22 au 23 octobre lancera donc cette nouvelle saison de NBA. Les 30 franchises de la ligue américaine tenteront de tirer leur épingle du jeu afin d'intégrer les play-offs d'ici quelques mois. Il faudra notamment compter sur Golden State dans la course au titre, avec son métrologue : Stephen Curry. Le meneur des Warriors reste l'une des plus grandes stars de NBA, et via Basket USA, Steve Kerr, coach de la franchise californienne, interpelle les fans de Curry (31 ans)

concernant sa carrière

« Stephen est à son apogée physique et mental »

« Je ne m'attends à rien de différent des cinq dernières saisons. Il fut deux fois MVP et un joueur du Top 5. Il a fait un incroyable camp d'entraînement. Il est à son apogée physique et mental. Car c'est le meilleur moment physique et mental, et tout va ensemble. C'est le zénith pour l'âge, la puissance, la condition physique. De plus, il a déjà connu toutes les défenses possibles. Il a pu travailler là-dessus. Donc il est en excellente position, depuis deux ans déjà », annonce Steve Kerr.

OL : Le clan Aulas très surpris par les réactions sur Rudi Garcia ?



Alors que Rudi Garcia a officiellement été nommé entraîneur de l'OL, les dirigeants lyonnais se sont dits surpris de la violence des réactions de la part des supporters lorsque cette éventualité était apparue dans la journée.

C'est maintenant officiel, Rudi Garcia est le nouvel entraîneur de l'OL. Si le nom de Laurent Blanc était revenu avec insistance après la mise écart de Sylvinho, c'est finalement l'ancien entraîneur de l'OM qui assurera la succession du Brésilien sur le banc lyonnais. Pourtant cette éventualité ne semble pas enchanter une grande majorité des supporters lyonnais.

Le club ne comprend pas la défiance des supporters envers Rudi Garcia

En effet, depuis plusieurs jours, de nombreux supporters de l'OL expriment leur mécontentement sur les réseaux sociaux face à la possibilité de voir Rudi Garcia devenir l'entraîneur du club. Et selon les informations révélées par Le Parisien, les dirigeants lyonnais auraient été surpris de voir le nombre de réactions violentes et la défiance affichée par leurs supporters sur le dossier Rudi Garcia. Néanmoins, cela n'a finalement pas empêché le club d'officialiser son arrivée ce lundi

PSG : Cavani partant au mercato d'hiver ? La réponse

Certains médias espagnols affirment aujourd'hui que l'Atletico Madrid pourrait tenter d'arracher Cavani en janvier. Que faut-il en penser ?

Dans son édition du jour, le quotidien sportif espagnol AS affirme que l'Atletico Madrid vise Edinson Cavani et qu'il pourrait tenter de l'attirer dès le mois de janvier. Diego Simeone souhaiterait en effet un renfort de gros calibre au poste d'avant-centre au mercato d'hiver, et il aurait ciblé Cavani. L'Atletico Madrid pourrait donc trans-

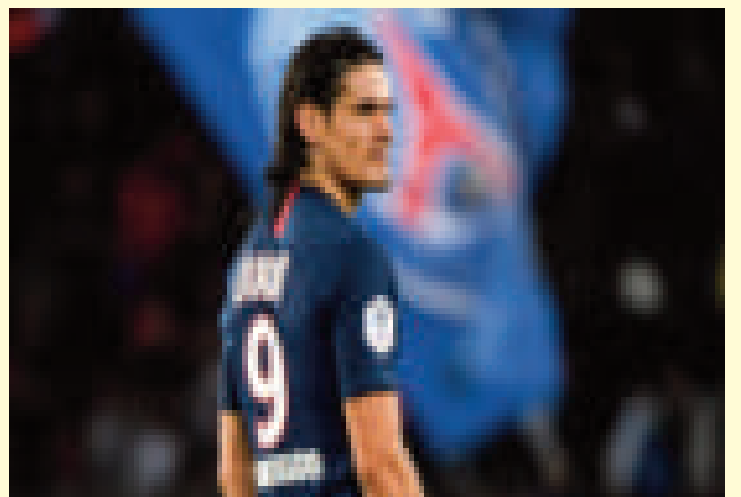
mettre une offre de transfert au PSG. Que faut-il en penser ?

Cavani n'a jamais changé son cap

Il est clair que Diego Simeone a toujours été un farouche partisan du profil de Cavani. Le technicien argentin a plusieurs fois tenté de l'attirer ces dernières années. Il apparaît donc logique qu'il revienne sur le dossier alors que le buteur uruguayen est libre en juin. En revanche, l'hypothèse d'une offensive au mercato hivernal apparaît plus improbable. En effet, Cavani a toujours été clair

sur ses intentions : aller au bout de son contrat avec le PSG pour signer libre un dernier contrat XXL dans son futur club. Il est peu probable qu'il change son fusil d'épaule à six mois de la fin de son contrat, alors qu'il pourra réglementairement caler un accord contractuel avec son futur club à partir du 1er janvier pour une signature libre en juin. Si l'Atletico Madrid lance une offensive en janvier pour Cavani, cela sera probablement plus dans l'optique d'un accord contractuel pour le mois de juin.

A.H.



Barcelone : Un premier couac à 60M€ pour le successeur annoncé de Suarez ?

En quête d'un buteur, le FC Barcelone ferait désormais de Donyell Malen une priorité. Mais recruter l'attaquant du PSV Eindhoven ne s'annonce pas facile.

Le recrutement d'un avant-centre apparaît désormais comme une nécessité pour le FC Barcelone. Il faut dire que Luis Suarez est le seul avant-centre de métier au sein de l'effectif d'Ernesto Valverde. Et du haut de ses 32 ans, le Pistolero ne représente plus l'avenir du club blaugrana. Dans cette optique, le Barça

s'est positionné sur Donyell Malen (20 ans) qui brille avec le PSV Eindhoven et la sélection néerlandaise.

Arsenal prêt à offrir 60M€ à Donyell Malen

Mais comme le révèle Sport, ce dossier s'annonce compliqué. Et pour cause, plusieurs clubs surveillent également Donyell Malen. Parmi eux, Arsenal semble très intéressé. À tel point qu'une offre des Gunners avoisinant les 60M€ serait même en préparation pour un joueur



passé par les jeunes du club londonien. Par conséquent, le

Barça va devoir sortir le grand jeu s'il souhaite sortir vainqueur

de la course à la signature du nouveau prodige néerlandais.

Dialyse : des études rassurantes sur les produits au citrate

En 2018, une étude suggérait une surmortalité chez les patients dialysés avec certains composés. Une observation non confirmée par des travaux plus récents.

Des études rassurantes ont été présentées lors du 4e congrès de la Société francophone de néphrologie, dialyse et transplantation (SFNDT), qui s'est tenu du 1er au 4 octobre à Nancy. Elles ne montrent pas d'augmentation du risque de décès chez les patients dialysés avec un produit à base de citrate.

Un an auparavant, une étude observationnelle présentée lors d'un congrès de la SFNDT par le docteur Lucile Mercadal (In-

serm/hôpital de la Pitié-Salpêtrière) indiquait en effet que les patients traités par un liquide de dialyse (ou dialysat) au citrate présenteraient une surmortalité de 40 % par rapport à ceux traités avec d'autres produits à l'acétate ou à l'acide chlorhydrique. Autrement dit, alors que le taux de mortalité atteint environ 10 % pour les personnes dialysées, il était de 14 % pour les personnes exposées au dialysat au citrate, soit 1 260 décès, représentant 360 décès annuels supplémentaires.

Utilisé de manière croissante « Les dialysats au citrate sont un des types de dialysat utilisés pour l'hémodialyse chronique. A ce

jour, sur les 45 000 patients hémodialysés, on estime à 15 000 le nombre de patients concernés », indiquait l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en décembre. Ce produit est utilisé de manière croissante depuis une dizaine d'années. A la suite de l'étude de Lucile Mercadal, l'ANSM avait lancé des investigations, fin 2018. Dans un communiqué publié en juillet, l'agence précisait que « les trois études menées ces derniers mois par l'Agence de la biomédecine auprès de plus de 100 000 patients ne montrent aucune augmentation du risque de décès avec l'utilisation du dialy-

sat citrate chez les patients en dialyse, confirmant l'étude internationale la DOPPS (Dialysis outcome and practice patterns study). »

La communauté des néphrologues est partagée sur ce sujet, certains ayant fortement critiqué l'étude du docteur Mercadal, d'autres estimant que le citrate, comme d'autres produits, n'est pas assez évalué. Les associations de patients sont également divisées. France Rein évoquait en juillet le « supposé scandale » du dialysat.

Lancement d'alerte

L'association Renaloo, qui avait relayé les résultats de Lucile Mercadal, se réjouit quant à

elle « des avancées de ce dossier et du rôle d'accélérateurs qu'ont joué le lancement d'alerte, sa médiatisation et la gestion par l'ANSM ». « Les crampes sévères et incoercibles provoquées par le dialysat au citrate et décrites par certaines équipes restent un sujet de préoccupation majeur », poursuit l'association. Par ailleurs, des questions demeurent sur l'évaluation des dialysats avant leur commercialisation. « Les exigences dans ce domaine sont actuellement très faibles, car ils sont toujours considérés comme des dispositifs médicaux, au même titre que les liquides de nettoyage des lentilles par exemple »,

L'exploitation d'un VPN en dehors du cadre réglementaire est une violation à la loi

L'Autorité de régulation de la Poste et des communications électronique (ARPC) a affirmé, dimanche dans un communiqué, que suite à la coupure des services d'accès internet au niveau du centre VFS Global, qui collecte des demandes de visas pour le compte du Consulat général de France à Alger, que "toute exploitation d'un réseau virtuel privé (VPN) en dehors du cadre réglementaire représente une violation aux dispositions législatives et réglementaires

en vigueur".

"Suite aux informations partagées sur les réseaux sociaux et reprises par certains médias sur la coupure des services d'accès internet au niveau du centre VFS Global, dans le cadre de la collecte des demandes de visas pour le compte du Consulat Général de France à Alger, l'ARPC tient à préciser que toute exploitation d'un réseau virtuel privé (VPN) en dehors du cadre réglementaire représente une violation aux dispositions législatives et réglementaires

en vigueur, et que l'exploitant est tenu de le déclarer et de se conformer au dispositif mis en place", ajoute la même source.

"Aussi, l'Autorité de Régulation en vertu des lois et règlements régissant les communications électroniques en Algérie demeure au service de l'ensemble des exploitants pour le traitement de leurs dossiers, dès leur réception, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur", conclut le communiqué



El-Oued: plus de 3.800 piqûres enregistrées depuis le début de l'année

Le responsable du service de la prévention a imputé cette situation à un problème d'hygiène en milieu urbain, nécessitant l'élaboration d'un programme axé sur la sensibilisation des citoyens sur le nettoyage et la salubrité de leur milieu. La DSP a procédé, à ce titre, à l'organisation de sessions de formation sur la réanimation en direction des praticiens généralistes, notamment ceux exerçant dans les communes éloignées en vue d'une bonne prise en charge des victimes d'envenimation due au scorpion. Ceci, en plus d'un programme arrêté, avec le concours des communes et des associations, pour la sensibilisation dans les quartiers les plus touchés par le fléau, à travers l'exploitation des moyens de communication et l'ancrage des règles d'hygiène de l'environnement chez les différentes catégories sociales, selon le même responsable.

Sport sur ordonnance : un début modeste de financement

Les bénéfices de la pratique du sport pour les personnes souffrant d'une affection de longue durée ne sont plus à démontrer. Mais la question de son financement commence à peine à être abordée.

Les femmes souffrant d'un cancer du sein seront les premières concernées par les mesures de financement du sport sur ordonnance.

10 000 pas et plus. Un premier pas, timide, a été franchi vers le financement du sport sur ordonnance. Depuis la loi du 20 janvier 2016, les médecins peuvent prescrire de l'activité physique à leurs patients souffrant d'une affection de longue durée (ALD), soit près de 11 millions de

Français. Sauf que cette mesure n'est pas financée. Or, « si l'on veut que cela fonctionne, il faut un système organisé et financé », martèle sans cesse le docteur Alexandre Feltz, adjoint à la santé à la mairie de Strasbourg, qui a mis en place le sport sur ordonnance dans sa ville depuis 2012. « Des mutuelles financent en partie, mais les médecins peinent à le prescrire, et rien n'est coordonné.

La ministre de la santé, Agnès Buzyn, vient d'annoncer la création prochaine d'un forfait de soins, remboursé par la Sécurité sociale, pour l'accompagnement des patients après un cancer, comprenant un suivi psychologique et diététique, et... de l'activité physique. La mesure figure

dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2020, qui a été présenté le 30 septembre.

L'Assurance-maladie y gagne aussi. Les femmes souffrant d'un cancer du sein – le premier cancer féminin, avec 58 459 cas en 2018 – seront les premières concernées : « On leur proposera un bilan personnalisé et une orientation vers une activité physique », a indiqué la ministre des sports, Roxana Maracineanu, lors d'une Rencontre des solutions sport-santé, jeudi 3 octobre, au Creps de Wattignies (Nord). « La mesure a vocation à s'appliquer à tous les cancers, dès lors qu'ils sont pris en charge au titre des ALD, indique la direction de la Sécurité sociale. L'ob-

jectif est bien de créer un parcours d'accompagnement vers l'après-cancer. » « C'est une évolution très importante », note-t-on au ministère des sports, très moteur sur le sujet.

Les preuves scientifiques sont formelles : une activité physique adaptée, pratiquée de manière régulière, permet de limiter les rechutes d'environ 40 %, d'améliorer la survie de 40 %. Et c'est le seul traitement ayant prouvé son efficacité pour réduire la fatigue. Outre les bienfaits pour les malades, ce sont aussi des économies pour l'Assurance-maladie, le recours aux soins diminuant chez les patients ayant recours à l'activité physique.

Trois laboratoires de dépistage d'Ebola envoyés en RDC

Affrété par les fondations Mérieux et Praesens, un avion va quitter Lyon ce mercredi avec ces trois matériels en direction de Goma, capitale du Nord-Kivu.

Un laboratoire destiné au dépistage d'Ebola est chargé dans un Antonov 124 à destination de Goma, en République démocratique du Congo, le 8 octobre 2019 à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. JEAN-PHILIPPE KSIĄZEK / AFP

Trois laboratoires destinés au dépistage d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), affrétés par les fondations Mérieux et Praesens, partiront mercredi 9 octobre de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, ont annoncé mardi les organisateurs. Les deux fondations ont affrété un Antonov 124 qui transportera jusqu'à Goma, capitale de la province

du Nord-Kivu, deux laboratoires-conteneurs « prêts à l'emploi », un type P3 et l'autre de type P2, et un laboratoire mobile installé dans un véhicule 4x4, ainsi qu'un conteneur frigorifique.

« C'est un enjeu de santé publique », a rappelé devant la presse le fondateur du groupe pharmaceutique BioMérieux, qui dit avoir répondu à « une demande officielle de la République démocratique du Congo par la personne du professeur Muyembe, en charge de la lutte contre Ebola ». « Ces laboratoires vont apporter une sécurité biologique beaucoup plus grande », a ajouté M. Mérieux, en soulignant que « la RDC était un pays immense, où le seul laboratoire P3 est à Kinshasa ».

Plus de 2 100 décès depuis août 2018

Ces laboratoires-conteneurs peuvent diagnostiquer « entre

180 et 200 prélèvements par jour », selon le directeur Diagnostic et système au sein de la Fondation Mérieux, le docteur François-Xavier Babin. « On espère qu'il n'y aura jamais autant de patients, ce serait vraiment une catastrophe », a ajouté le médecin.

Après la déclaration d'« urgence de santé publique de portée internationale » promulguée en juillet par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant l'épidémie d'Ebola en Afrique centrale, « on a l'impression que l'épidémie est en train de redescendre un petit peu, mais elle est toujours en cours et la situation est préoccupante », a-t-il alerté. Fin septembre, la RDC, minée par des conflits notamment à l'est du pays, comptait plus de 2 100 décès au total depuis la déclaration officielle de l'épidémie d'Ebola le 1er août 2018.



Six remèdes anti-ballonnements

Le stress, une digestion perturbée, un repas trop copieux sont souvent à l'origine de ballonnements désagréables. On peut heureusement apaiser rapidement cet inconfort intestinal. Le point sur les solutions à base de charbon végétal, de siméticone, d'enzymes digestives, ou de plantes... qui agissent contre le ventre gonflé.

Différentes solutions peuvent être proposées selon que les ballonnements s'accompagnent ou non de flatulences, de somnolence...

Le charbon végétal fixe les gaz et les toxines. Contre les ballonnements, on l'emploie à des doses de 500 mg à 1 g par prise. Comme il peut entraver l'absorption de certaines molécules, il est recommandé de le prendre

à au moins 2 heures de distance de tout autre traitement.

Ballonnements associés à des lourdeurs : on mise sur les plantes

On ressent une impression de pesanteur et de somnolence après le repas comme s'il avait été trop copieux... ce qui n'est pas toujours le cas ! On se tourne alors vers les plantes à visée digestive dont certaines, dites carminatives, limitent également la formation de gaz gastriques et intestinaux. Incontournable, le fenouil, dont l'usage pour soulager les ballonnements et les lourdeurs est reconnu par l'Agence européenne du médicament et l'OMS, mais aussi la coriandre, le cumin, l'anis vert ou encore la badiane (anis étoilé).

Contre les troubles digestifs, l'huile essentielle de menthe poivrée

Traditionnellement utilisée dans les troubles digestifs associés à des ballonnements et/ou à des douleurs abdominales légères, l'huile essentielle de menthe poivrée est antispasmodique et stimule les sécrétions biliaires. Elle est déconseillée au cours de la grossesse et de l'allaitement et ne s'utilise pas en automédication avant 8 ans ni en cas d'asthme ou d'antécédent de convulsion. On la prend à raison d'une goutte, 2 à 3 fois par jour, par exemple sur un comprimé de charbon végétal. Pas plus de 4 à 5 jours de prise continue.

Des enzymes digestives en cas de repas copieux

Leur prise facilite l'assimilation des protéines et contribue à réduire les ballonnements. C'est le cas de la papaïne extraite de la papaye ou de la bromélaïne extraite de l'ananas. Elles se pren-



nent combinées à des plantes pour une action globale, en prise ponctuelle ou pendant une dizaine de jours.

Si ces désagréments sont fréquents et douloureux, associés à des troubles du transit, mieux vaut en parler à son médecin.

La noix de coco est-elle vraiment un aliment healthy ?

Faut-il succomber à la folie de la noix de coco ? Pulpe, huile, crème, lait... Ce fruit exotique est la nouvelle

star de la healthy food. Est-elle vraiment une alliée santé ou une énième tendance culinaire ? Qu'en est-il de son apport calo-

rique ? Comment la cuisiner ? Décryptage de la noix de coco sous toutes ses formes. Impossible d'y échapper ! La

noix de coco et ses dérivés (farine, huile, lait...) sont partout, en grande partie grâce à l'explosion des régimes sans gluten,

sans lactose et sans sucre et à la tendance des produits exotiques.

Mycoses des pieds : toutes les solutions pour en venir à bout



L'été est synonyme de baignades rafraîchissantes : à la piscine, à la mer ou dans une bassine en plastique dans la salle de bain. Mais l'humidité apporte également son lot de désagréments, comme les mycoses des pieds ou des ongles. Cette infection est causée par des champignons ou des levures parasites qui se localisent principalement sur la peau des orteils.

Comment les éviter

Pour limiter les risques de mycoses des pieds, privilégiez les chaussettes en coton, veillez à toujours bien sécher vos pieds et à les laisser à l'air libre le plus longtemps possible. A la piscine et à la salle de sport, portez toujours des tongs dans les douches communes, et essayez de fuir sauna et hammam si vous savez que vous êtes prédisposé aux mycoses.

Comment les traiter

Si malgré ces précautions vous pensez

avoir une mycose, consultez un médecin. Un prélèvement en laboratoire de mycologie est essentiel afin de vérifier que vous ne souffrez pas d'autres maladies comme l'eczéma ou le psoriasis. Votre médecin choisira ensuite le traitement le plus adapté.

Des solutions naturelles

Bien que les professionnels de santé prescrivent le plus souvent des crèmes antimycosiques à appliquer pendant trois à six semaines, il existe également des traitements naturels pour soulager les symptômes. Le bain de pieds au bicarbonate de soude, par exemple, est très efficace. Pour cela, diluez quatre cuillères à soupe de poudre de bicarbonate dans un litre d'eau tiède, plongez-y vos pieds pendant 15 minutes, puis séchez-les soigneusement. Vous pouvez remplacer le bicarbonate par une cuillère à soupe de gros sel si vous préférez.

Rentrée scolaire : comment aider un enfant anxieux



Le retour à l'école, ou la première rentrée, peut être un événement difficile à vivre pour certains enfants. Aidez-le à franchir ce cap en lui posant les bonnes questions, en l'écoulant, et en travaillant avec lui pour trouver des solutions adaptées à son quotidien.

Un peu comme nous, quand nous devons reprendre le travail après les vacances, ou quand nous devons vivre un changement important dans notre vie. Heureusement, il existe des moyens d'aider votre enfant à comprendre ce qu'il ressent, et à gérer ce sentiment de façon sereine.

Identifier le problème

Les enfants de l'école primaire ont tendance à s'adresser plus facilement à leurs parents pour obtenir des informations. Ils peuvent même s'exprimer très clairement, en déclarant "Je ne veux pas y aller !". Plus ils vieillissent, plus ils commencent à se renfermer, devenant parfois méchants et maussades. Dans d'autres cas, le stress se manifeste physiquement, via des maux de ventre, une agitation, ou un comportement non social. En tant que parent, nous avons tendance à penser qu'il s'agit d'un caprice. Pourtant, il s'agit d'un signal que leur niveau de stress a augmenté et qu'ils n'arrivent pas à y faire face.

Poser des questions

Si vous remarquez cette tendance, commencez à poser des questions. Les enfants anxieux ont tendance à enfouir leurs émotions, et notre travail consiste à essayer de les ouvrir pour qu'ils expri-

ment leurs peurs. Lancez la conversation en demandant plus de détails sur les raisons de son comportement. Et surtout, laissez l'enfant parler. Ne le coupez pas pour lui donner des conseils ou pour le juger. Vous pourriez le décourager et le pousser à s'enfermer encore plus.

Aider à comprendre

L'une des choses les plus importantes que vous pouvez faire pour aider votre enfant à gérer ses sentiments est de lui expliquer pourquoi il se sent ainsi. Vous pouvez même les aider à visualiser grâce à un dessin. Une forme en spirale peut représenter le stress, et l'anxiété qui s'aggrave de plus en plus. De cette façon, ils peuvent comprendre pourquoi il est important de sortir de cette spirale.

Travailler ensemble

Tous les enfants ne réagissent pas de la même façon aux exercices d'apaisement. Vous devez donc travailler avec eux pour trouver quelque chose qui les aide, dans le cadre de leur journée scolaire. Le but est de ne pas rajouter du stress supplémentaire en lui indiquant une astuce impossible ou difficile à appliquer. Par exemple, certaines écoles sont strictes par rapport aux passages aux toilettes. Il est donc contre-productif de conseiller à votre enfant de s'y enfermer régulièrement pour se calmer. Voici quelques autres astuces : mâcher un chewing-gum (si c'est accepté) en se concentrant sur chaque morsure, pratiquer des techniques de respiration, dessiner quelque chose sur son cahier, ou enlever ses chaussures (si c'est accepté) pour poser ses pieds sur le sol et s'y ancrer.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 021731778

0217317128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Le métier d'assistant ressources humaines

L'assistant en ressources humaines peut prendre plusieurs responsabilités ou évaluer vers la formation, le recrutement... Appelé également adjoint ressources humaines, gestionnaire RH ou assistant de gestion du personnel, l'assistant RH travaille sous l'autorité d'un responsable. Ce métier souvent tenu par une femme a un rôle de jonction entre la direction des ressources humaines et les collaborateurs de la société.

Les différentes fonctions de l'assistant RH

Un assistant en ressources humaines assure la gestion courante de la société. L'assistant établit les déclarations auprès des organismes sociaux, les contrats de travail, fiche de paie. En plus de s'occuper des mises à jour des procédures administratives et sociales, l'assistant consacre sa vie au suivi administratif de sites personnels. Sa fonction peut être un recrutement d'une formation du personnel non

cadre. Ce salarié prend en charge différentes fonctions telles que la participation à l'établissement du bilan social et tableau de bord de la société, les études concernant le personnel telles que l'évolution de carrière ou salaire. Selon l'entreprise qui le recrute, l'assistant peut travailler dans l'administration ou occuper un poste de responsabilité. Ce poste très polyvalent peut concerner la rédaction des contrats de travail, la rédaction juridique des accords professionnels, la participation ou l'intéressement des salariés. Dans ces cas, l'assistant RH doit avoir une bonne maîtrise de la législation du travail.

Quelles sont les principales qualités d'un assistant en RH

Pour exercer le métier d'assistant en ressources humaines, il faut être une personne discrète, ayant un sens du dialogue, maîtrisant avec rigueur les lois. Cet assistant doit posséder de bonnes



capacités d'adaptation, maîtrise les bonnes méthodes dans les procédures. Le métier d'assistant exige des compétences en droit social ou en comptabilité. Lors de recrutement, les candidats qui postulent pour une offre d'emploi publiée par un cabinet de taille internationale doivent obligatoirement maîtriser la langue anglaise.

Les études à suivre pour devenir assistant RH

Les formations les plus adéquates pour espérer devenir assistant RH sont : BTS assistant de manager AM, BTS assistant de gestion PME-PMI, BTS comptabilité et gestion des organisations, DUT carrières juridiques et DUT GEA-CGT. On peut également postuler en ayant suivi des formations universitaires à bac+3 tels que la licence professionnelle en gestion des ressources humaines, licence ju-

ridique ou économique. Plusieurs écoles privées de secrétariat et d'assistant proposent aux apprenants des enseignements en ressources humaines niveau bac+2. Les diplômés bac+5 commenceront leur premier poste en tant qu'assistants RH puis évolueront vers des postes à meilleures responsabilités tel qu'un responsable ressources humaines ou directeur ressources humaines.

Description des ressources humaines

La gestion des ressources humaines fut d'abord appelée gestion du personnel. Il s'agit de l'ensemble des pratiques visant à administrer, développer et mobiliser les ressources humaines nécessaires à l'activité d'une organisation. Ces ressources incluent l'ensemble des collaborateurs tels que des ouvriers, cadres, employés appartenant à une entreprise ainsi que des collaborateurs liés à la compagnie par des rapports de sujétion telles que des sous-traitants. Ce service développé au sein de la compagnie intervient dans plusieurs fonctions propres à la gestion du personnel.

Recrutement : le premier rôle des ressources humaines. Les ressources humaines présentent des missions très diversifiées. Si ces responsables recrutent de nouveaux personnels, ils se chargent également de régler d'éventuels licenciements. Le recrutement des collaborateurs peut se faire en interne ou en externe. Les responsables des ressources humaines se chargent

de rémunérer les collaborateurs en échange des prestations. Pour les aider dans leurs nombreuses tâches, il existe des logiciels capables d'effectuer le calcul de la rémunération des employés. Ces outils facilitent l'évaluation des primes, salaires, indemnités, intéressements...

Formation relative aux ressources humaines

Il est possible de se former aux ressources humaines en 2 ans. Le candidat peut intégrer une formation ressources humaines immédiatement après le bac notamment en suivant le parcours BTS AG – Assistant de gestion de PME-PMI. Cet apprentissage est dispensé dans les écoles et lycées. Quant au DUT Gestion des entreprises administratives, option ressources humaines, la formation dispensée dans les IUT aborde les thématiques du droit du travail, diagnostic financier, gestion des rémunérations et administration du personnel.

Les titulaires du bac peuvent intégrer une licence en 3 ans. Plusieurs spécialités comme l'Admini-



stration Économique et Sociale, Droit ou Économie-Gestion permettent de commencer à maîtriser les théories avant de se spécialiser dans le secteur en poursuivant des études en Mas-

ters 1 et 2. Rappelons que le service des ressources humaines s'occupe de proposer aux salariés de la société diverses formations afin d'accroître leurs connaissances et leurs compétences. Ces enseignements ont

pour objectif d'améliorer les connaissances des salariés en les aidant à s'adapter aux nouvelles technologies, à les faire évoluer dans leur carrière. La formation renforce l'efficacité et la productivité de la société.

Gestion des absences en ressources humaines

Le secteur des ressources humaines prend également en compte la gestion des absences ainsi que les congés du personnel. Pour cela on présente dans un planning les différents types d'absence et un tableau permet de visualiser facilement la programmation des vacances d'emploi des salariés. Il peut s'agir de RTT, congés sabbatiques, congés payés, congés pour formations, enfant malade, maternité, absence syndicale, pour événement (le mariage du salarié, naissance d'un enfant, décès d'un proche). Le responsable RH gère également les absences injustifiées.

L'organisation du temps de travail en RH

Les professionnels en ressources humaines disposent des outils spécifiques pour gérer le temps de travail. Ces logiciels permettent d'entreprendre des contrôles réguliers pour respecter les obligations légales. Gérer le temps de



travail prend en compte les temps de pause, les heures supplémentaires, heures complémentaires ainsi que le temps effectif individuel de travail.

k.a

Évolution professionnelle d'un assistant RH



La fonction est représentée comme un tremplin vers des responsabilités importantes dans la fonction RH. L'évolution hiérarchique varie selon la structure et la notoriété de la société. Après quelques années d'expérience, l'assistant peut évoluer vers des carrières plus importantes telles qu'un responsable des ressources humaines, responsable du personnel et de la paie,

chargé de recrutement, adjointe au chef du personnel, consultant en RH ou responsable de formation.

Les salaires d'un assistant RH

Le salaire brut d'un assistant RH débutant varie de 1500 à 1900 €. Lorsqu'il a acquis 3 années d'expérience, l'assistant gagne entre 24 000 et 27 000 € annuels bruts.

B.M

Pour mieux vous guider Google Maps active la réalité augmentée

Google vient d'annoncer la disponibilité en version bêta de sa nouvelle fonction de navigation en réalité augmentée.

Google avait annoncé en début d'année une nouvelle version alpha de Google Maps, en accès limité ouvert aux utilisateurs de Google Pixel et des guides locaux de Google Maps. Cette version contenait une fonction de navigation en réalité augmentée baptisée « Live View », ou « Affiche l'itinéraire » en français. C'est à travers son blog que Google a annoncé la disponibilité en version bêta de Live View pour tous les utilisateurs, ou presque. Il faudra en effet disposer d'un appareil Android ou iOS prenant en charge ARCore et ARKit, le moteur de réalité augmentée sur lequel s'appuie cette fonction. La firme a publié une liste répertoriant tous les appareils compatibles. Le but du Live View est de faciliter l'utilisation des itinéraires avec Google Maps, et notamment de mieux s'orienter afin d'éviter de faire demi-tour, si on se trompe de sens. L'application utilise donc la réalité augmentée, à l'instar du jeu Pokémon Go, pour afficher les directions à l'écran par-dessus l'image du monde réel. Il suffit d'orienter la caméra de son smartphone vers une rue pour savoir s'il s'agit de la bonne direction à prendre. Google n'a pas donné de calendrier de déploiement de la mise à jour, mentionnant simplement qu'ils étendent la bêta.

Un nouveau matériau rend les panneaux de signalisation iridescents

Des panneaux de signalisation intelligents sans électronique, c'est possible ! Des chercheurs de l'université Fudan en Chine viennent de développer un nouveau film transparent capable de changer de couleur, en collaboration avec le département d'optique de l'université de Buffalo. « Ce film très facile à appliquer sur des panneaux routiers ou du mobilier urbain est susceptible d'améliorer significativement la sécurité routière », avancent les chercheurs, dont l'étude a été publiée dans la revue Science Advances. Le film est constitué de microsphères de polymères déposées sur le côté collant, dont la coloration dépend de l'angle d'observation et du mouvement de la source lumineuse. Lorsqu'un automobiliste s'approche du panneau à grande vitesse, son angle de vision change plus rapidement que quand il conduit plus lentement. Le panneau va alors sembler clignoter et les caractères s'irisent de plusieurs couleurs. À plus faible vitesse, la couleur est unique et stable. Lors d'autres essais, le film a été appliqué sur des marqueurs le long d'une route, qui s'illuminent de couleur vive sous la lumière des phares d'une voiture. « Cela pourrait être particulièrement utile aux piétons qui ne font pas attention à la circulation, en leur signalant le passage de la voiture au sol », explique Haomin Song, coauteur de l'étude et professeur assistant de recherche en génie électrique à l'université de Buffalo. Le film pourrait également servir à un marquage contre la contrefaçon, à la décoration ou à des écrans de smartphone intelligents.

Galaxy Watch Active 2 Samsung concurrence enfin l'Apple Watch 4



Fi b/g/n, ainsi que le NFC. Les montres sont alimentées par une batterie de 247 mAh, ou 340 mAh pour le grand modèle, et elles sont bien entendu compatibles avec la recharge sans fil. Cette deuxième version marque le retour de la bague rotative des Galaxy Watch,

mais dans une version tactile plutôt que physique. Elle intègre également un électrocardiogramme, comme l'Apple Watch, ainsi qu'un cardiofréquencemètre à huit diodes pour plus de précision et peut suivre 39 types d'entraînements différents. La Galaxy

Watch Active 2 commence à 299 euros pour le petit modèle, ou 319 euros pour le grand modèle. Comptez un supplément de 100 euros pour la coque en acier inoxydable plutôt qu'en aluminium, avec en prime une puce 4G/LTE pour prendre et passer des appels.

Kirin 990 Huawei annoncera le processeur des Mate 30 et P40 le 6 septembre

Créé pour la 5G, le futur processeur de Huawei sera annoncé lors du salon IFA de Berlin. La marque vient d'officialiser la date de présentation de son Kirin 990. Huawei présentera son nouveau processeur haut de gamme le 6 septembre. Dans une vidéo de 10 secondes, l'entreprise chinoise confirme le nom de sa nouvelle puce qui s'appellera, comme on le présentait, Kirin 990. Nous restons donc dans la continuité du Kirin 980, qui avait lui-même succédé au Kirin 970... Bref, rien de surprenant. La date du 6 septembre correspond à la traditionnelle conférence qu'organise Huawei lors du salon IFA de Berlin. Historiquement, les processeurs Kirin de Huawei n'ont jamais été les plus performants. La marque a souvent une génération d'écart avec Qualcomm, Samsung et Apple, même s'il est peu probable que les utilisateurs remarquent quoi que ce soit à l'usage de leur smartphone. En revanche, au niveau de l'optimisation de l'énergie, les



processeurs de Huawei sont les meilleurs. Les Huawei Mate 20, P30 et Honor 20, les derniers fleurons de la marque et de sa filiale, livrent ainsi une incroyable autonomie. En plus

de cette courte bande-annonce, Huawei a officialisé l'Ascend 910, le NPU qui accompagnera son Kirin 990. Cette puce sera dédiée à l'intelligence artificielle, une caractéristique sou-

vent à l'honneur chez le géant chinois. Le teaser parle également de 5G, ce qui laisse supposer que le modem Balong 5000 pourrait être directement intégré au processeur.

Gravés en 14 nm comme la 9e génération Intel lance de nouveaux processeurs de 10e génération

Intel lance huit nouveaux processeurs de dixième génération pour les ordinateurs portables, mais n'opte pas pour un processus de fabrication en 10 nm. Les processeurs Intel Core de dixième génération ne seront pas tous fabriqués avec un processus de production de puces en 10 nm. C'est ce qu'on aurait pu croire avec l'annonce début août de la famille « Ice Lake » en 10 nm, mais Intel

vient de créer la surprise avec une nouvelle famille de processeurs pour ordinateurs portables, baptisée « Comet Lake », qui restent gravés en 14 nm comme les processeurs de neuvième génération. Cette famille comporte les modèles Core i7-10710U (6 coeurs), Core i7-10510U (4 coeurs), Core i5-10210U (4 coeurs), Core i3-10110U (2 coeurs), Core i7-10510Y (4 coeurs), Core

i5-10310Y (4 coeurs), Core i5-10210Y (4 coeurs) et Core i3-10110Y (2 coeurs). Ils gardent la nomenclature traditionnelle avec la lettre U ou Y à la fin du nom du processeur, contrairement aux modèles « Ice Lake ». La lettre U concerne les ordinateurs portables classiques tandis que le Y vise les ultraportables, avec une consommation plus faible en énergie. Par rapport à la neu-

vième génération, la famille « Comet Lake » offre plus de performances pour la productivité tandis que la famille « Ice Lake » apporte plus de puissance pour l'intelligence artificielle et les graphiques, avec un nouveau GPU nommé Iris Plus. Ainsi, on note la présence dans le nom des processeurs « Ice Lake » de la lettre G, suivie par un chiffre pour indiquer le niveau de puissance du GPU.

Maternité de Tolga à Biskra : Naissance de quadruplés

Nés par césarienne, les 4 bébés, dont 3 garçons et 1 fille, sont en bonne santé et visiblement affamés.

Après 5 ans de mariage et d'attente de la venue d'un enfant qui viendrait égayer son foyer, une parturiente, âgée de 25 ans, habitant Bordj Ben Azzouz, commune agropastorale située à 42 km au sud-ouest de Biskra, a donné naissance, vendredi soir, à des quadruplés, à la grande joie de son époux, Hicham Bendahmane, exerçant le métier de

maçon et qui ne s'attendait pas à une aussi belle surprise, a-t-il confié, en remerciant les gynécologues et les sages-femmes de la maternité de l'hôpital de Tolga où sa jeune femme avait été admise en urgence, a-t-on appris.

Fou de joie et ne sachant plus comment célébrer cet heureux événement, l'heureux papa, âgé de 29 ans, a déclaré qu'il était le plus comblé des hommes et qu'il allait s'occuper de ses bambins comme de la prune de ses yeux. Nés par césarienne, les 4 bébés,

dont 3 garçons et 1 fille, sont en bonne santé et visiblement affamés, précise-t-on. Ils sont choyés et entourés de toutes les attentions, comme la jeune mère, laquelle a été autorisée par les médecins à retourner chez elle avec ses enfants dans les bras.

A noter que la maison familiale du couple est déjà assaillie, comme le veut la tradition, par des dizaines de parents, de proches venus gratifier le couple et leurs nouveau-nés de présents en tous genres.

Doubler d'efforts pour promouvoir la coopération parlementaire entre les pays de l'OCI

ALGER - Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a appelé, dimanche depuis Belgrade, à consentir davantage d'efforts pour promouvoir la coopération parlementaire entre les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué, lundi, l'APN dans un communiqué.

Intervenant aux travaux de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI, tenus dans le cadre de la 141e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), M. Chenine a mis en avant "l'impératif d'unifier les vues face aux différents défis", appelant à "redoubler d'efforts pour promouvoir la coopération parlementaire entre les Etats membres de l'OCI".

Par ailleurs, le P/APN s'est entretenu avec son homologue turc, Mustafa Sentop, avec lequel il a passé en revue les relations entre les deux pays, une occasion pour les deux responsables de procéder à un état des lieux de la coopération et passer en revue les résultats enregistrés notamment au plan économique. Evoquant les derniers développements sur la scène arabo-musulmane, M. Chenine a rappelé l'approche de l'Algérie dans "la solution des crises", affirmant l'attachement de notre pays au "respect de la souveraineté des pays et la non ingérence dans les affaires internes d'autrui".

Le président de l'APN s'est entretenu également avec son homologue monténégrin, Ivan Brajovi? avec lequel il a évoqué la possibilité d'instaurer les

bases d'une coopération plus solide au plan parlementaire.

Lors de sa rencontre avec le vice-président de Parlement sénégalais, M. Chenine a évoqué la possibilité de développer la coopération bilatérale, échangeant les vues par la même au sujet de nombre de questions africaines.



Tipasa : Le projet du port commercial centre n'est qu'un mirage

C'est parce que tout était bâti sur des mensonges que le projet de construction du port commercial centre d'El Hamdania (Tipasa) n'est en réalité qu'un mirage.

Les hautes autorités du pays feront mieux de vérifier les comptes pour constater «les fuites» des millions de dollars vers les comptes des opérateurs chanceux, à partir de l'enveloppe allouée pour ce projet. L'étude initiale était bâclée. Le bureau d'études sud-coréen Yuill

Engineering Co-Lt, chargé de l'étude de ce projet à caractère continental, avait encaissé ses millions de dollars avant de quitter les lieux.

Le second bureau d'études CHEC (China Harbour Engineering Company) avait été engagé pour effectuer une nouvelle étude. Le fils d'un ex-Premier ministre, incarcéré à la prison d'El Harrach, arrive grâce à la magie de la gestion maffieuse du «gang» à introduire un autre bureau d'études européen (Ram-

bol-Anplea) au profit de ce projet, sous prétexte de rentabiliser les tâches inhérentes à la construction et l'exploitation de l'infrastructure portuaire.

Quand l'ex-président Bouteflika donne son accord pour cet important projet lors du Conseil des ministres tenu le 30 décembre 2015, ignorant que ses ministres concernés, sans se rendre sur le site dans lequel était programmé le projet, avaient menti sur les données présentées lors de ce Conseil des ministres.

Algérie-France: rendre "librement accessibles" les archives de la guerre d'Algérie

L'historien français, Gilles Manceron, vient de plaider pour que la France rende "librement accessibles" les archives de la Guerre d'Algérie, préconisant un arrêté de dérogation générale portant leur ouverture aux citoyens.

"Il serait temps que la France cesse de se distinguer parmi les démocraties par des entraves à la liberté d'accès à ses archives.

Si les obstacles longtemps opposés à l'accès à celles de la Seconde Guerre mondiale ont été peu à peu levés, il en persiste d'importants concernant l'accès à celles d'une autre page de son histoire, celle des guerres coloniales, en particulier d'Algérie", a écrit l'historien, dans une réflexion publiée, samedi dans son blog personnel.

Tout en considérant que son

pays "n'a pas à rougir de son histoire", arguant de "nombreux épisodes qui sont pour ses citoyens d'aujourd'hui des motifs de fierté", il a ajouté que les archives en question "doivent être librement accessibles" à ces derniers, rappelant la disposition de la loi de la Première République, du 24 juin 1794, relative aux Archives nationales.

Le secrétaire d'état espagnol aux Affaires étrangères en visite de travail à Alger

Le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Fernando Valenzuela Marzo, effectue à partir d'aujourd'hui une visite de travail de deux jours à Alger, dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et l'Espagne. Le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Fernando Valenzuela Marzo, effectue à partir d'aujourd'hui une visite de travail de deux jours à Alger, dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et l'Espagne. Ces consultations politiques seront coprésidées par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladehane, et le secrétaire d'Etat espagnol. Cette visite sera l'occasion de faire le point sur "la mise en œuvre des conclusions et décisions de la 7e réunion de Haut niveau algéro-espagnole tenue à Alger le 3 octobre 2018, d'examiner les prochaines échéances bilatérales, en particulier la 8e réunion de Haut niveau prévue à Madrid en 2020, et d'avoir un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Sahel, en Libye, au Proche-Orient ainsi que sur les questions de la migration et de la lutte contre le terrorisme", précise-t-on de même source. "Les relations entre l'Algérie et l'Union européenne et la coopération dans le cadre de l'UPM figureront également au menu des discussions entre les deux parties".

Ressources en eau: l'expérience algérienne au menu du 3e sommet de l'eau de Budapest



Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamame, présentera l'expérience algérienne en matière de gestion des ressources hydriques au 3ème sommet de l'eau de Budapest qui se tiendra du 15 au 17 octobre en cours, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

Organisée sous le slogan "prévenir les crises de l'eau", cette manifestation de trois jours a pour objectif de discuter des défis en matière de gouvernance, de connaissance, de financement, de réglementation et de trouver des solutions aux crises de l'eau émergentes, note la même source.

L'évènement vise à "poursuivre une approche pragmatique, axée sur les solutions, ouverte aux technologies et méthodes novatrices et rentables", ajoute le communiqué.

Secousse tellurique de magnitude 3 degrés à Bejaia

Une secousse tellurique de magnitude 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 06h29 à Tamridjt, dans la wilaya de Béjaia, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-est de Tamridjt, précise la même source.